

LE VENT DES BANCELS

Février 2005
N°65

Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

bise-art, blizart ● ●

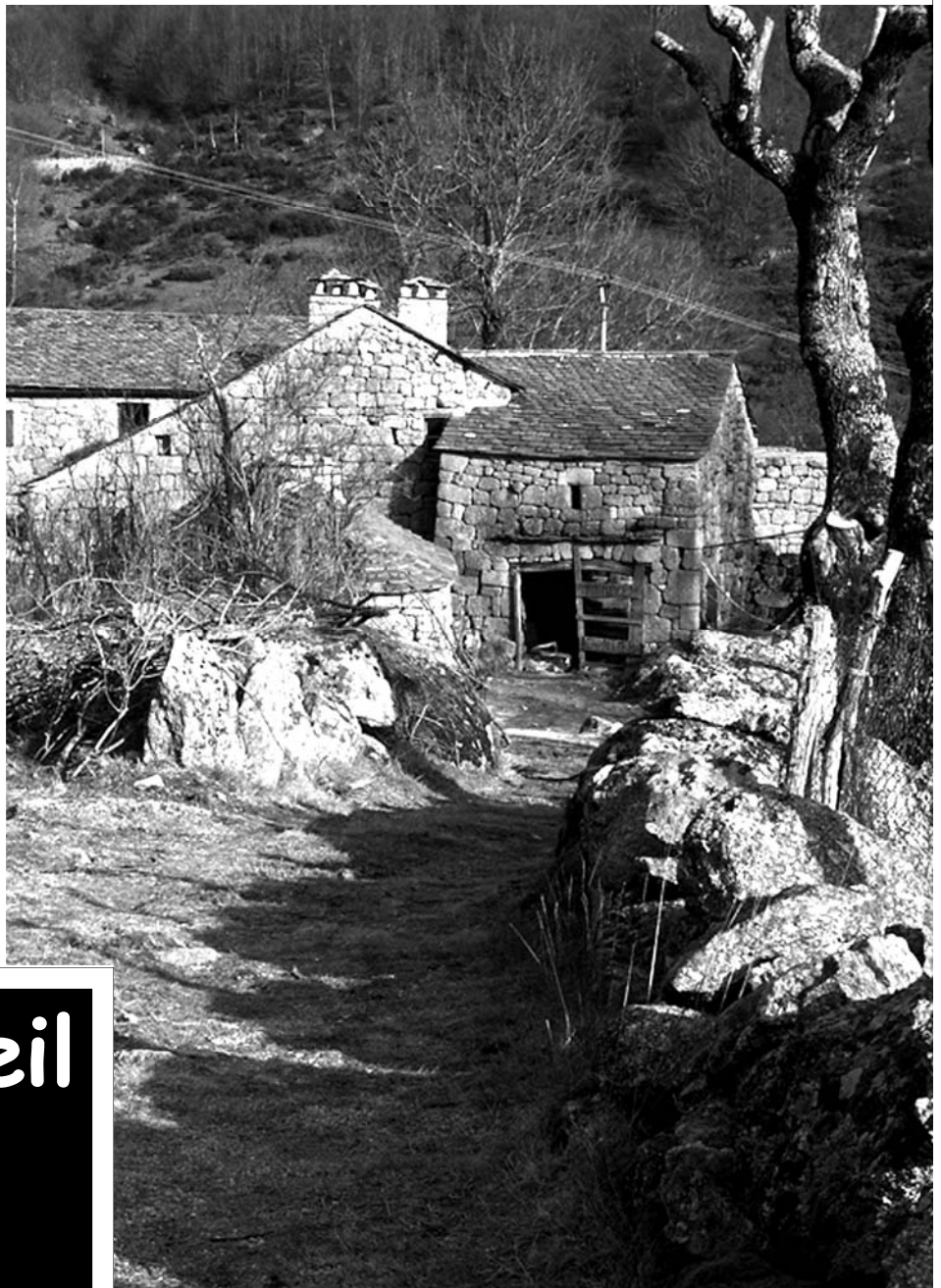
La foire aux
bœufs de
Villefort.

vent du souvenir ● ●

Le train de la
Liberté (suite).

l'air de rien ● ● ● ● ●

Trions, mes
frères ! (suite)



dans l'œil
du
cyclone



Les Urfruits

Sommaire



- brise municipale
5- Etienne
Passebois: Bilan 2004
dans l'œil du cyclone
7- Les Urfruits.
bise-art, blizart
17- La foire aux
bœufs de Villefort.
vent du souvenir
20- Le train de la
Liberté (suite).
l'air de rien
26- Trions, mes
frères (suite).
27- réduire le
papier.
28- Exercices de
mémoire ou mémoire en
compost.

Crédit photo:
Album de
famille
d'Hubert
Porrez page 3.
Album de
famille d'Alain
Richard page
8.
Etienne
Passebois
page 20.
Album de
famille
d'Etienne
Argenson
pages 21-22-
24-25.
Roland
Mousquès
pages 1-2-7-
9-10-11-
12-13-14-
15-16.
Alain Ventura
pages 5-6.
Jean-Claude
Lieber page
40.
Cartes
postales
prêtées par
Jacky Dedet
page 17-18-
19.

- dans le vent
30- Animations.
muses au vent
32- Elégies de Duino (neuvième élégie).
ah, lisez !
34- Livre - Mots croisés.
tempête de délibérations
35- Conseils municipaux.
en coup de vent
40- Brèves et revue de presse.



Directeur de publication:
Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.
Comité de rédaction:
Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Coudert,
Marie-Jeanne Dubois,
Ghislaine Guignier, Jacques
et Julie Hugon, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et
Christian Mestre, Roland
Mousquès, Josette Roux,
Eric Tamisier, Etienne
Passebois, Hubert Porrez,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura.
Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb, Elie
Pellequer, Jean-Paul Velay,
Alain Richard, Jean-Claude
Lieber, Jacky Dedet.
Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT :

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°s):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.



Le chat... lou cat... lou tchat, et le bousier bleu...

I Je voulais, coûte que coûte, écrire cet édito du Vent des Bancelles n°65 (VDB). J'avais mes raisons. Vous voyez que l'apparence de l'éditorial a légèrement changé : photo de l'éditorialiste avec son chat « Preuske » en médaillon, nom de l'éditorialiste tout en haut de la page, l'édito signé en bas (H.P.) et application d'une certaine structure. Un de mes caprices ? Un clin d'oeil ? Une réaction contre les plaintes ?

Depuis sa naissance le VDB reste un joyau cévenol, mais de temps à autre les éditos souillent le vent, et nombre de lecteurs se plaignent. Ces lecteurs contrariés estiment que les éditos sont souvent trop « félins ».

Si les lecteurs portent des accusations sévères contre un journal, le comité de rédaction a le devoir d'organiser une investigation consciencieuse. Allons-y !

Je me souviens de l'édito de Marie-Claude Mestre (VDB 61) : « **Queue Coupée** ». Là, j'avais tout de suite remarqué que l'éditorialiste commence sa belle histoire avec « on ».

Ce « on » implique : je raconte ce que je veux, à vous de trouver la vérité. Moi, je connais la vérité. Un jour (maudit pour Queue Coupée) un chat maigre, pas beau, etc, arrive chez les Mestre, à Pénens-Bas. Suivez la conversation : Marie-Claude : « Quelque chose cloche avec ce chat ». Christian : « Ce n'est à peine un chat ». Marie-Claude : « Je le sais, regarde sa queue... elle est excessivement longue ». Et puis, Marie-Claude jeta un regard fulgurant : « Le couteau ! ». Christian : « Pour la queue avec la tronçonneuse je suis plus habile ».

Une fois l'acte accompli, Marie-Claude, ivre de joie exclama : « Je l'ai, je l'ai trouvé, il s'appellera Queue Coupée ! ». Sans gêne elle nous confie aussi que sa chatte Fantomette reste bien au chaud, près de la cheminée...

Ce jour là, près de la cheminée des Mestre, un lapin a pris la place de Fantomette.

Marie-Claude : « Christian, regarde si tu veux qui ou quoi mijote dans la marmite au four ». Christian, après vérification : « Une erreur ».

II En plein rétablissement, le lecteur reçoit le VDB 63 avec l'Editorial de Ghislaine Guignier. Les cévenols écolos allument toutes les lampes de la maison et s'installent dans les meilleurs fauteuils bien au chaud (VDB du mois d'août 2004, c'est l'automne). Déception énorme ! Au lieu de fulminer contre Monsieur tout Propre, le look d'enfer des nouveaux conteneurs ou les vapeurs gênantes des voitures cévenoles, Ghislaine sacrifie son édito à : « **Ah les chats !** ». Elle chante les louanges des félins et de Marie-Claude. Je cite une phrase, pas plus : « Bref, Marie-Claude et moi, **on** a sûrement été des égyptiennes adoratrices du chat royal dans une précédente vie... ». De nouveau ce **on** prouve l'inexactitude de l'histoire féline. ...

Etienne Passebois:



Bilan 2004...

Pourquoi pas un bilan de l'année 2004 ? Durant 11 réunions de conseils municipaux, auxquels s'ajoutent des rencontres exceptionnelles pour régler des problèmes ponctuels; durant un jour et demi par semaine de permanences avec les secrétaires de mairie tout au long des 52 semaines de l'année... il doit bien se dire et se faire quelque chose.

D'abord les affaires courantes, celles qui concernent régulièrement les habitants et le territoire de notre commune. Et là j'en profite pour m'interroger: qu'advierait-il si des communes de l'importance de la nôtre étaient supprimées ? Quelles machines, quelles accélérations du temps et diminution des distances permettraient de remplir les tâches ordinairement remplies? Ou alors ce serait l'abandon.

Les affaires courantes, celles du quotidien et elles sont nombreuses et variées: nous touchons à tout, les routes, les AEP, l'école, les salaires, la satisfaction des besoins courants, autorisations de travaux, état civil, service immatriculation, photocopies pour constitution de dossiers... factures à payer - et on en achète du matériel et on en paie des dettes et des charges de tous ordres et on assure des traitements.

Ensuite on aborde les dossiers importants qui font partie des objectifs qu'on



s'était fixés avec des projets à réaliser.

Pour 2004 ça a été, sans doute, la mise en place définitive du logement dit "Maison Teissier" au Géripon. Le 1er novembre les premiers locataires se sont installés dans un logement neuf, entièrement aménagé, de petite taille certes, mais convenable pour un jeune couple.

L'adduction d'eau du Viala a été repensée: elle donnera certainement satisfaction sans qu'on ait à aller beaucoup plus loin dans l'aménagement. Les sérieux problèmes au réservoir de la Ponge nous ont préoccupé durant tout le mois de juillet.

Le mot du "saint-maire"

En septembre on a entrepris l'aménagement du Cheylen. Les recherches en eau donnent des résultats très satisfaisants et la ressource, même en période d'étiage nous permettra de satisfaire les besoins immédiats et même futurs si tant est que l'on utilise au maximum les terrains susceptibles de recevoir des constructions. Mais rien n'est fait encore en matière d'aménagement rationnel: les crédits qui nous sont proposés ne sont toujours pas à notre disposition.



brise municipale



La mise en place de la communauté de communes est toujours laborieuse. Vialas n'adhère pas, les cinq autres communes du canton n'ont, c'est une réalité, qu'un poids bien réduit. En même temps nous œuvrons pour la mise en place d'un office de tourisme cantonal. Il est question de "taxe de séjour" à appliquer aux occupants des gîtes, chambres d'hôtes ou tous lieux d'accueil. Notre conseil municipal freine cette démarche: l'argument majeur évoqué est le manque d'offre à présenter aux visiteurs de nos secteurs: les sentiers sont mal entretenus et mal balisés, la voie de l'ancien CFD n'est toujours pas mise en valeur et reste inexploitable; nous n'avons aucun monument, aucun site remarquable à présenter... aucun golf !...

C.F.D: le viaduc de Cessenades



décembre nous avons reconduit pour 2005 ce qui avait été décidé pour 2004 et que nos moyens financiers n'ont pas permis de réaliser.

L'adduction d'eau au Cheylen, à terminer bien sûr, c'est la priorité.

Les routes commencent à être en mauvais état et on ne pourra pas bien longtemps se contenter "d'emplois" sommaires et boucher les trous par ci par là.

De plus, la route des Espérelles est en très mauvais état et mériterait d'être entièrement refaite et ce n'est pas parce que les habitants de ce quartier sont parfaitement compréhensifs et peu exigeants qu'il faut les négliger.

Nous ne pouvons pas non plus faire les travaux très importants qu'il serait indispensable de mener à bien dans le hameau de Loubreyrou lequel lors des fortes pluies d'automne notamment subit l'effet néfaste de l'eau dévalant de la montagne.

Ne parlons pas de nos 28 km de sentiers. Ils seraient pourtant utiles aux promeneurs qui viennent dans nos lieux d'accueil. Mais quel travail, quelles dépenses faudrait-il engager pour débroussailler, nettoyer les dégâts des sangliers, baliser ces voies ? Nous avons quelque espoir que la communauté de communes prenne en charge ce dossier.

Notre véhicule

communal vieux de 15 ans aurait bien besoin d'être renouvelé et mieux équipé: l'entretien des routes à la pelle et à la brouette, le déneigement confié à une entreprise extérieure, tout cela ne devrait pas exister.

Mais ce véhicule et ce matériel auraient besoin d'être abrités dans un garage plus grand que celui dont nous disposons déjà "plein comme un œuf".

Nous avons 2 terrains communaux à la Ponge et au Temple qu'il va falloir utiliser.

Une réflexion sur l'aménagement du territoire communal hors PNC s'impose: il faut revoir le POS et créer l'outil actuel de la carte communale. Où trouver, là encore, l'argent pour financer ce projet ?

La communauté de communes nous propose un aménagement de crèche pour recevoir de jeunes enfants non scolarisés: la ruine à côté de la salle communale pourrait être aménagée à cet effet.

Et la mairie trop petite ne pourrait-elle pas être agrandie maintenant que nous avons le terrain pour réaliser cette extension ?

Il y a encore de quoi s'occuper. 2005 n'y suffira certainement pas et les sujets de discussion ne vont pas manquer.

E.P. Décembre 2004

..... dans l'œil du cyclone

Un hameau du Mont Lozère, situé sur la route qui relie Masméjean à Gourdouze, entre Troubat et Laubaret. A 1138 m d'altitude, les Urfruits sont nichés au creux d'un cirque naturel fait de prairies et de bois. Il fait partie de la commune de Saint Maurice de Ventalon. Ce hameau a connu depuis très longtemps un riche passé agricole... et a pu paraître un instant abandonné.



Les Urfruits

Vie quotidienne au début du siècle



les Urfruits
en 1935...

... **J'**ai travaillé comme artisan-maçon pendant de nombreuses années à la restauration de la ferme des Urfruits (celle du bas qui représente la majeure partie du domaine bâti).

Alain RICHARD, le plus récent des héritiers, a entrepris avec obstination et générosité la restauration des bâtiments où a vécu sa famille depuis 1580! L'hiver terrible de 1978, où le dernier toit était tombé sous le poids de la neige (plus de 2 mètres d'épaisseur !) ne l'a pas découragé et il organise depuis régulièrement des chantiers pour reconstituer l'entité de cette ferme.

J'ai beaucoup aimé travailler aux Urfruits en juin/juillet. L'air y était frais en quittant le matin la chaleur des Cévennes. Je me suis habitué à ce lieux, je m'y sens bien. Pendant les chantiers j'ai souvent pensé aux différentes générations d'habitants dans cette ferme. Qui étaient-ils ?

Comment travaillaient-ils ? Quelles étaient leurs pensées et leurs discussions ?

Aussi c'est avec un véritable plaisir que je suis allé interviewer André RICHARD, l'oncle d'Alain, un des derniers habitants des Urfruits au début du XXème siècle. Je suis allé le voir à Avignon où il passe sa retraite avec sa femme. Ce lozérien de 90 ans a le regard clair et belle allure. La rencontre fut chaleureuse et André RICHARD accepta volontiers de nous parler de cette époque.

Ce petit plongeon dans le passé pas très éloigné - à peine un siècle - amènera le lecteur à constater l'énorme évolution des mœurs, des us et coutumes, des habitudes de la vie quotidienne, survenue au cours de ces quelques années. Tant de changement en si peu de temps. C'est presque comme si on avait vécu un changement de civilisation (avec une bascule qui serait l'après 39/45).

Alors, est-ce bien ou mal ?

L'homme en est-il plus ou moins heureux ?

Peut-être que ces quelques connaissances du passé peuvent nous aider à relativiser nos appréhensions actuelles, mieux vivre le présent et espérer de l'avenir.

Le lecteur appréciera et peut nous donner son avis dans le cadre du courrier des lecteurs (oui, oui, c'est fait pour ça !).

Roland MOUSQUES: Jusqu'à quelle époque avez-vous vécu aux Urfruits ?

André RICHARD: J'y suis né, je suis l'avant dernier né aux Urfruits. Mon frère Franck (père d'Alain RICHARD, actuel propriétaire) est le dernier né aux Urfruits. Depuis 1550 (arrivée de la famille RICHARD aux Urfruits, venant de Gascogne) jusqu'en 1946 (départ de mon frère aîné) il y a toujours eu un permanent aux Urfruits. Toujours un garçon, pas nécessairement l'aîné (il n'y avait pas de droit d'aînesse). Mon frère aîné Fernand et moi-même avons été prisonniers 5 ans. Nous en sommes revenus très éprouvés. La guerre 39/45 a démoli les campagnes. Avant la terre nourrissait son homme. Mon frère, un gros travailleur, faisait de l'élevage et du commerce. En 1946 il décida d'aller travailler à Bessèges et de quitter les Urfruits. C'était le dernier à exploiter la ferme.

R.M.: Et vous-même ?

A.R.: J'ai passé mon certificat en 1920. Le pensionnat de Mende avait mauvaise réputation (mauvaise nourriture, pas chauffé) alors j'ai redoublé mon année à l'école de Masméjean. Après je suis allé à Vialas au Cours

Complémentaire. Il y avait à l'époque trois situations qui étaient admirées: les instituteurs, les hommes d'Église (curés ou pasteurs) et les facteurs. Après il y avait ceux qui partaient à Paris pour travailler dans les trains ou les tramways. Mes parents voulaient faire de moi un instituteur, mais je m'en sentais incapable. Je me sentais paralysé devant un enfant. Donc je me suis fait embaucher au chantier de construction de la route de Masméjean aux Urfruits (en 1931). A l'époque il y avait un chemin caladé qui existe toujours, mais pas de route !

Puis, comme mon frère était parti au régiment, mon père m'a chargé de m'occuper de la ferme, de tout. Je dois dire avec une certaine liberté. C'est à dire qu'on nous responsabilisait. On avait des reproches si on ne faisait pas bien, mais jamais de main levée.

Après un an, mon frère est revenu, je lui ai cédé la place. J'ai travaillé avec lui jusqu'à mon départ pour le régiment.

R.M.: Pendant votre enfance, avez-vous eu des lectures ?

A.R.: Mes lectures étaient restreintes. A l'école de Masméjean il n'y avait que trois bouquins: "Le Tour de France de deux enfants", Robinson Crusoë et Jules Vernes. Je m'y plongeais avec l'esprit vagabond.

R.M.: Qu'est-ce qui vous plaisait à l'école ?

A.R.: Pas beaucoup les mathématiques, j'avais l'esprit littéraire, j'adorais les classiques: l'Avare, Andomaque, le Cid, Britannicus, Phèdre, les Femmes Savantes, etc...



R.M.: Est-ce qu'aux Urfruits, à la ferme, il y avait des livres ?

A.R.: Oui, il y avait une mine de livres. des petits romans venant d'un oncle de Bessèges. Parmi eux j'avais trouvé un livre en papier maïs: les œuvres de Victor Hugo ! Alors, là, j'ai plongé complètement. C'est mon écrivain préféré... J'en connais des passages par cœur. Pour me délasser je lisais Victor Hugo et Lamartine.

R.M.: Qu'est-ce qui vous plaisait en Victor Hugo ?

A.R.: La sincérité, l'écriture... simple, à ma portée... Je le vivais, c'était à mon niveau. Plus tard à Vialas, il y avait une bibliothèque. Alice VIDAL, la femme du directeur du Cours complémentaire était une femme formidable pour le français. Elle nous expliquait les textes, paragraphe par paragraphe. J'avais le goût de la lecture. A la ferme, dans la famille, nous étions plutôt des littéraires...

R.M.: Aviez-vous envie de ... et en 2005. voyager ?

A.R.: J'avais un cousin de Felgerolles qui s'était engagé dans l'infanterie coloniale. Il était parti en Indochine (actuellement le Vietnam). Il était venu en permission et parlait de l'Orient: ça tournait dans ma tête. Je me suis dit: "tiens, pour me sortir, je vais m'engager et partir en Indochine !". Mais j'étais mineur et je devais avoir l'autorisation du père... Il m'a dit non ! Il avait fait 7 ans d'armée (3 ans d'active et 4 ans de guerre 14/18), il avait fait Verdun, le Chemin des Dames où il avait été gazé. Il m'a dit: "tu feras ton régiment à 21 ans et si ça te plaît, tu t'engageras !". Il connaissait mon caractère, il avait compris que je ne supporterais pas la discipline de l'armée. J'étais déçu !...

Donc, jusqu'à l'âge du régiment, j'ai travaillé à la ferme des Urfruits.

dans l'œil du cyclone

●●● *R.M.: Il y avait quoi à la ferme?*

La maison
"RICHARD"

A.R.: Des vaches (25), des moutons (150). L'hiver on avait une cinquantaine de brebis. Au printemps, mon père allait dans les Cévennes et constituait un troupeau en achetant des petits lots. Après l'été à les engraisser on les vendait à l'automne. Il y avait du travail pour tous. On écoulait la nourriture vers les mineurs de la Grand'Combe: lait, fromage, viande, beurre, œufs, etc... La ferme nourrissait son homme.

R.M.: Quand votre père achetait des bêtes, comment les amenait-ils ?

A.R.: A pied ! Je le faisais des fois avec lui en l'absence de mon frère aîné. La foire de Villefort (voir notre rubrique bise-art blizzart) le 14 septembre, était importante; Florac aussi. On était payé en liquide - il n'y avait pas de chèque à l'époque ! Une fois, avec mon frère, on s'est fait embaucher par un ingénieur de Nîmes pour faire le piquetage de la future route des Urfruits jusqu'à la Vialasse.

Quand mon âge de régiment est arrivé, en Octobre 1935, je suis parti deux ans !

R.M.: La famille était-elle importante ?

A.R.: Je ne peux pas oublier mon grand-père. C'était un paysan maquignon. Il m'amenait partout, j'étais toujours avec lui. Il aurait aimé qu'on reste à la ferme. A l'époque on y gagnait sa vie ! En 1937, mon oncle m'a trouvé une place à Avignon, à l'Office du Blé et j'y ai fait ma carrière.

R.M.: Vous retourniez aux Urfruits ?

A.R.: Régulièrement, dès que



je pouvais. Il y restait mon frère aîné, ma sœur et mes parents.

R.M.: Pendant la guerre 39/45, que s'est-il passé ?

A.R.: Mon frère Fernand et moi-même étions prisonniers. Ma sœur et mes parents vivaient à la ferme. Mon frère Franck, pour éviter de partir STO, a pris le maquis aux alentours des Urfruits. Entre Montpellier et Mende, les cheminots avaient pour habitude de ralentir afin de permettre à ceux qui voulaient éviter le STO de sauter du train en marche et de prendre le maquis.

Mes parents et ma sœur avaient remis le moulin en marche pour le seigle et mon père faisait du pain pour le maquis des Bouzèdes. mon frère se cachait dans les bois avec le fils du receveur de Saint Maurice et personne ne les a dénoncés. Un gendarme du Pont de Montvert était "nazi", mais par contre, un autre nous prévenait quand ils passaient pour contrôler.

Cette guerre a été le gros changement; je suis revenu "cassé" de ma détention où

j'ai beaucoup souffert. Aux Urfruits j'avais été sans soucis!

R.M.: Troubat était habitée ?

A.R.: Troubat était un paradis... bien placé... (voir Vent des Bancelles N°64). On allait à l'école de Masméjean à pied et on faisait toujours une halte à Troubat. Il y avait une famille: les ANDRÉ. Les terres entre Troubat et les Urfruits étaient mélangées. Devant la porte il y avait une petite fontaine avec un filet d'eau. Le four était toujours ouvert, il y avait des fagots de bois. Nous, les enfants, on faisait une pause, on réanimait le feu et on repartait. Troubat a été abandonné assez tôt.

R.M.: Et la maison au dessus de la vôtre avec le grand escalier ?

A.R.: C'était la famille MALLET. Elle était venue de Rabiers. Ils n'étaient pas bien aisés, mais très très honnêtes. Eugène, l'aîné et Adrien, sont venus aux Urfruits; la sœur est restée à Rabiers. Le père MALLET est mort tragiquement, il est tombé dans sa cheminée, peut-être un



malaise. C'étaient de bons voisins !

R.M.: Est-ce que, des fois, il y avait des problèmes de voisinage ?

A.R.: Ça venait de l'endroit des herbages. C'était le plus important. Ça faisait vivre les gens. Une chèvre, une vache qui allaient où il ne fallait pas. Mais si quelqu'un était dans le besoin, on ne tenait pas compte de ça, tout le monde aidait. Mais les histoires d'herbe, c'était sacré ! Je n'ai jamais vu une porte fermée aux Urfruits ! Personne n'aurait touché au bien de l'autre ! Partout les gens passaient et mangeaient une assiette de soupe. A l'époque, il y avait les

cheminaux (aujourd'hui ça serait les routards). Il y avait une soupe mais pour coucher à la grange le soir ils devaient vider leurs poches. Par peur du feu, il ne fallait pas fumer ! Ils ne rentraient pas trop dans la maison. Ce n'était pas comme les colporteurs.

R.M.: Vous les avez connus ?

A.R.: Oui,... ceux-là rentraient dans la maison. Ils avaient des caisses (beaucoup d'italiens du Piémont). Ils vendaient du fil, des aiguilles, des boutons, des pressions, des peignes, des lacets, de la mercerie, etc... Ils se déplaçaient à pied.

R.M.: Ils étaient bien reçus ?

A.R.: Ah oui, on avait toujours

besoin de quelque chose.

R.M.: Les autres étaient quand même bien reçus ?

A.R.: Oui, c'était une règle. On ne devait pas renvoyer quelqu'un sans lui avoir donné à manger.

R.M.: C'est une belle règle ! D'où vient-elle ?

A.R.: Il y avait un fond... le respect de l'individu. Il restait un être humain quel que soit l'individu.

R.M.: A cette époque, est-ce qu'on chassait ?

A.R.: On braconnait ! Lièvres, truites... c'était important pour nous: collets et lignes de fond !

La maison
"MALLET"

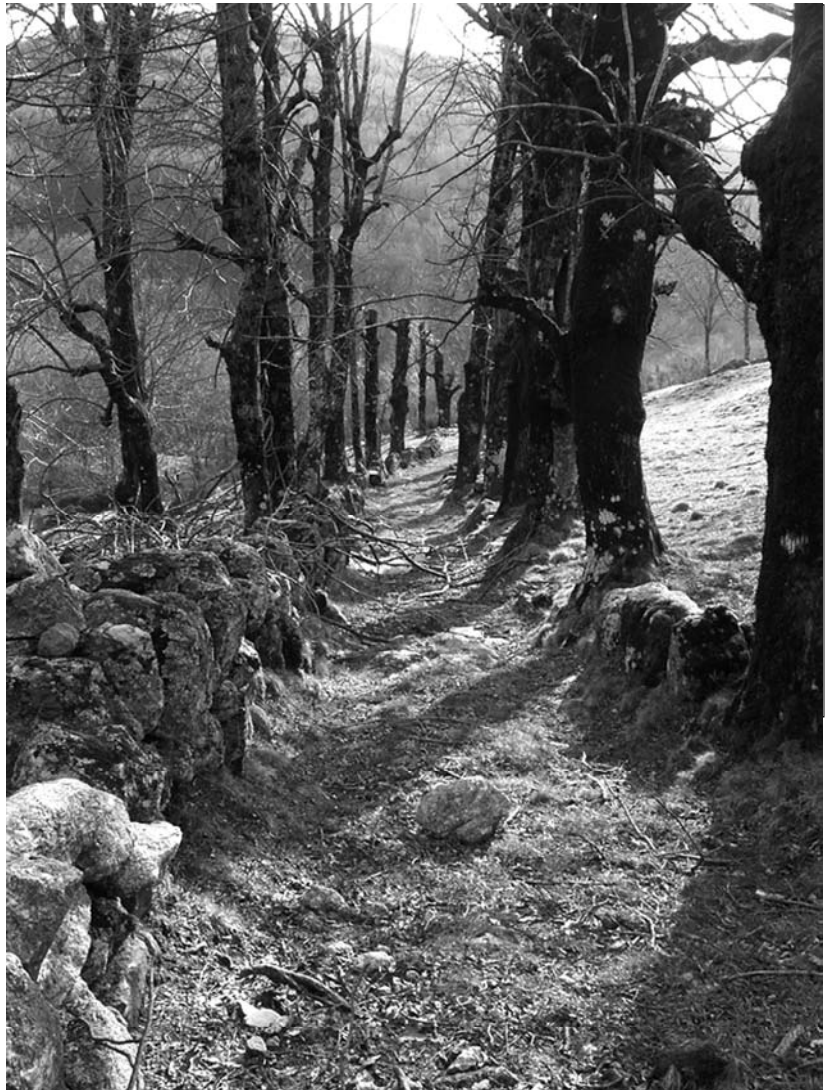


dans l'œil du cyclone

●●● *R.M.: Parlez-moi de vos voisins, les MALLET.*

A.R.: Adrien MALLET - "Driennou" - était un solitaire, très indépendant. Il aimait voir notre cheminée fumer... ça le rassurait. C'était un garçon qui ne savait ni lire ni écrire ... mais il savait très bien compter... C'était une sorte d'ordinateur ! Il avait appris à calculer tout seul en réfléchissant. c'était un cerveau! Pour calculer le prix d'un veau il se mettait près du feu, avec un petit bâton, il faisait des signes dans la cendre, puis il disait: "ça fait tant !". Il ne se trompait jamais. Son frère Eugène, en gardant les vaches, lisait les Psaumes et parlait des Prophètes. En 14-18 il avait fait la campagne d'Orient et en connaissait très bien tous les terrains. La religion comptait beaucoup. Aux Urfruits, à Masméjean, il n'y avait que des huguenots. Les gens étaient marqués par l'épisode des Camisards, ils en parlaient. Ça se transmettait de parents à enfants.

L'ancienne route



R.M.: Y avait-il des veillées ?

A.R.: Les gens arrivaient le soir après le souper. On buvait le café et la gniolle ! Après, ça discutait, ça jouait aux cartes, à "la manille". Les femmes tricotaient. Pour l'occasion on allumait le "quinquet" (la grosse lampe à pétrole suspendue au-dessus de la table qui éclairait la cuisine. Après 11h/minuit, à l'automne, on grillait les châtaignes et on faisait du vin chaud. Après Noël (où on tuait le cochon), on faisait, après minuit, un vrai repas: saucisson, pâté, tête de cochon, pèlardon, arrosé de vin.

R.M.: On parlait de quoi ?

A.R.: Les hommes parlaient

surtout du bétail et des foires qui tenaient un grand rôle. On ne vivait que des foires. Ils parlaient un peu de politique. Les femmes parlaient des enfants, de la famille. on faisait les veillées à Laubaret, Felgerolles, Masméjean, Montcuq, la Vialasse, la Boulède... jusqu'à la fin de l'hiver.

R.M.: Ces voyages vers les foires, comment ça se passait?

A.R.: Mon père partait vers l'Aubrac, plusieurs jours, à pied, pour acheter des taurillons; tout se faisait à pied. Mon grand-père (qui était maquignon) avait été à la foire aux chevaux d'Avignon... à

pied ! (la femme d'André RICHARD me faisait remarquer en riant que maintenant on emmène les enfants en voiture à l'école pour quelques centaines de mètres !). Mon père partait plusieurs jours et il y avait des haltes, des relais (comme au Col de Montmirat). Le soir il rassemblait les bêtes, ils se connaissaient tous, ils faisaient la fête, dansaient la bourrée en chantant. Mon père a connu ça... après la vie a changé !

R.M.: Quand est-ce que ça a changé ?

A.R.: La guerre 39-45 a tout changé, les mentalités avaient changé. Et puis, il fallait vivre,



200 kg. Le saucisson, on le gardait un an...

Le four, le moulin et un détail de maçonnerie.

R.M.: Avez-vous le souvenir de gens qui taillaient la pierre ?

A.R.: Mon grand-père maternel de Felgerolles était cardeur-peigneur. L'été il travaillait la pierre. Il allait au Bougès pour tailler les lauzes. Il taillait le granit à petit grain, qui se taille mieux que celui à gros cristaux. Il allait le chercher en face la Baraquette sur une montagne.

R.M.: Avez-vous un souvenir marquant ?

A.R.: Je reviens à mon grand-père. Quand je suis parti définitivement, il m'a accompagné jusqu'au car aux Bastides. En traversant la montagne, par un sentier, il s'est assis et m'a dit: "Écoute! Je ne fais pas la morale, je sais que tu n'as pas la foi. Je ne te demande qu'une chose: ne sali jamais le nom que tu portes. Respecte-le. Ne cherche pas à ne faire que du bien, tu n'en feras jamais assez. Mais évite de faire du mal!". Voilà ce que j'ai reçu de mon grand-père.

R.M.: C'était une sorte de morale, d'où cela venait-il ?

A.R.: C'était leur façon de vivre. L'honneur d'une famille, un nom... ça se respectait. On pouvait être pauvre, ça oui, mais le nom se respectait.



plaignait. On faisait un gros jardin. C'était le travail du père qu'il aimait beaucoup.

R.M.: Alliez-vous au Pont de Montvert ?

A.R.: Le mercredi, le père allait au marché. Nous les enfants on allait le dimanche et les fêtes, car il y avait le bal. Au café il y avait une viole (musique mécanique pour danser) et la jeunesse s'y rencontrait. On y descendait à pied (8 km). Plus tard on a eu une bicyclette pour deux.

R.M.: Aviez-vous des cochons ?

A.R.: On tuait 3 cochons: un début octobre pour les ouvriers, un petit (120 kg), ça réapprovisionnait le garde manger. Un vers Noël, beaucoup plus gras, on commençait les conserves. Et un troisième, le sommet: un cochon pour l'année. Tué juste avant que les froids cessent pour qu'il prenne le sel. Alors, c'était une histoire d'orgueil: c'était à celui qui avait le plus beau cochon. Acheté au mois de mars et fini aux châtaignes (les fraîches et après les sèches), un cochon de plus de

l'agriculture avait changé, ne payait plus. Il fallait un an à 18 mois pour faire un taurillon. Avec le "tout aliment" il ne faut plus que 7-8 mois !

R.M.: Y avait-il une vie de famille ?

A.R.: Mon grand-père Auguste-Victor était un aimant, tout le monde venait le voir: enfants, petits-enfants; il avait l'esprit de famille. Ma mère travaillait beaucoup. Elle se couchait à 11 heures du soir et se relevait à 4-5 heures du matin. Jamais elle ne se

dans l'œil du cyclone



Les Urfruits,
vues
d'ensemble

●●● *R.M.: Et les gendarmes avaient-ils des chevaux ?*

A.R.: Non, ils circulaient à pied, ils surveillaient les braconniers. Mais on se méfiait encore plus des gardes forestiers qui avaient plus de pouvoirs. On les craignait. Après 1939 les gendarmes ont pris plus d'importance.

R.M.: Comment vous chauffiez-vous ?

A.R.: Contrairement à ce qu'on peut penser, on était bien chauffé. Dans la vieille cuisine le feu couvait dans la cheminée nuit et jour du 1er janvier au 31 décembre. Les pierres étaient chaudes et jamais ne se refroidissaient. A l'atelier il y avait une forge et tout l'hiver quand les bêtes étaient soignées, on y allait et on faisait du feu. le soir, pour chauffer les lits, il y avait les moines! (une sorte de bouillotte). Comme on avait des moutons, la laine était à profusion. On avait des couvertures de laine, des édredons de duvet. On ne s'est

jamais plaint du froid. Et puis à cette époque, on craignait moins le froid !

R.M.: Aviez-vous la radio ?

A.R.: Non, on n'avait pas l'électricité ! Les premières radios sont arrivées en 1928. Les gens disaient: "On les entend parler, mais on ne les verra jamais parler !"... Ah ! S'ils revenaient !

R.M.: Ce changement que les gens verraient s'ils revenaient, à quoi le doit-on ?

A.R.: A la science. Nous avons connu une époque des Lumières et maintenant nous vivons une époque scientifique.

R.M.: Lisiez-vous un journal ?

A.R.: Notre famille nous avait abonné au "Petit Provençal" et à quelques revues. Le journal arrivait à Saint Maurice, le facteur le lisait... C'était normal !

R.M.: Et les fêtes votives ?

A.R.: Ah oui ! Il y avait les jeux de quilles. On allait à

Masméjean, la Vialasse, l'Hôpital, Bellecoste, le Pont de Montvert... Il y avait de la musique, un saxo et l'accordéon, le loto et la fougasse. Beaucoup de gens venaient car il n'y avait pas beaucoup de distractions. Les jeunes s'y retrouvaient. La fête de l'Hôpital, le 25 juin, était importante.

R.M.: Gourdouze était habitée ?

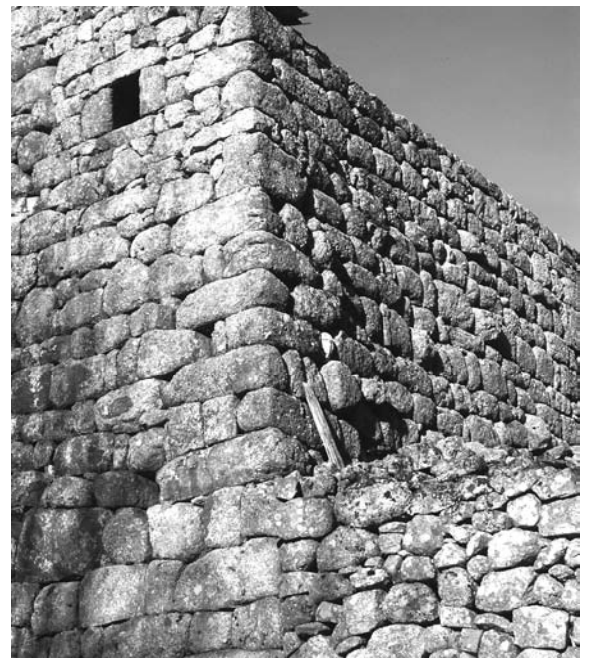
A.R.: Tant que l'école a tenu, c'était habitée. Après, BÉCHARD (maire d'Alès) l'a achetée en grande partie et l'a rasée presque entièrement.

R.M.: Est-ce que les gens parlaient en patois ?

A.R.: Ah oui ! J'ai appris à parler français à 6 ans, quand je suis allé à la communale. Tout le monde parlait patois.

R.M.: Et les légendes, en existait-il ?

A.R.: Non. Sauf la légende de la Bête du Gévaudan. Mais sur le plateau, non. Mon grand-père me racontait des histoires de loups quand il menait le troupeau en revenant de l'Aveyron. Les chiens avaient des harnais en fer avec des piquants pour les protéger. De chaque côté de la selle du cheval il y avait les sacoches



dans la famille, c'est mon oncle du Crépon qui avait acheté un vieux taxi de la Marne et on lui disait: "Tu as acheté une automobile, mais ça ne vaut pas la jument noire !".

... et détails.

R.M.: On dit toujours en parlant: "les temps ont changé"! Mais avez-vous entendu dire la même chose par votre père ou votre grand-père ?

A.R.: Oh là là, oui ! Mon grand-père est né en 1842, il a entendu parler de la révolution de 1848, de la guerre de 1870, et il disait: "mes pauvres enfants, si vous saviez... Ne vous plaignez pas, vous n'avez pas mangé le pain de saradrelle !". C'est une herbe qu'il y avait aux Urfruits qui faisait une espèce de graine. Les gens très pauvres ramassaient cette graine et faisait leur pain avec.

R.M.: Finalement "les temps changent", on le dit un peu de toutes les époques !

A.R.: On ne peut pas dire le contraire. J'ai connu la bougie, la lampe à pétrole, la lampe à acétylène et maintenant l'électricité !

pour l'argent: la tune, les écus et les pistoles. A côté il y avait 2 étuis avec des pistolets chargés par la gueule. C'était pour les loups et contre les bandits qui attaquaient les retours de foires... Les voleurs de grands chemins !

R.M.: Qui faisait les toitures ?
A.R.: Les maçons, il y en avait de spécialisés. Pour couvrir la grange, mon grand-père avait acheté des lauzes au Tournel. pour les amener il faisait ce qu'on appelait la bouade (le

travail de groupe) avec les voisins de Masméjean, Felgerolles, l'Hôpital... Chacun venait avec sa paire de bœufs et son char et ils faisaient un cortège du Tournel pour apporter les lauzes. Avant les lauzes, c'était en chaume...

R.M.: Et les voitures, quand sont-elles arrivées ?

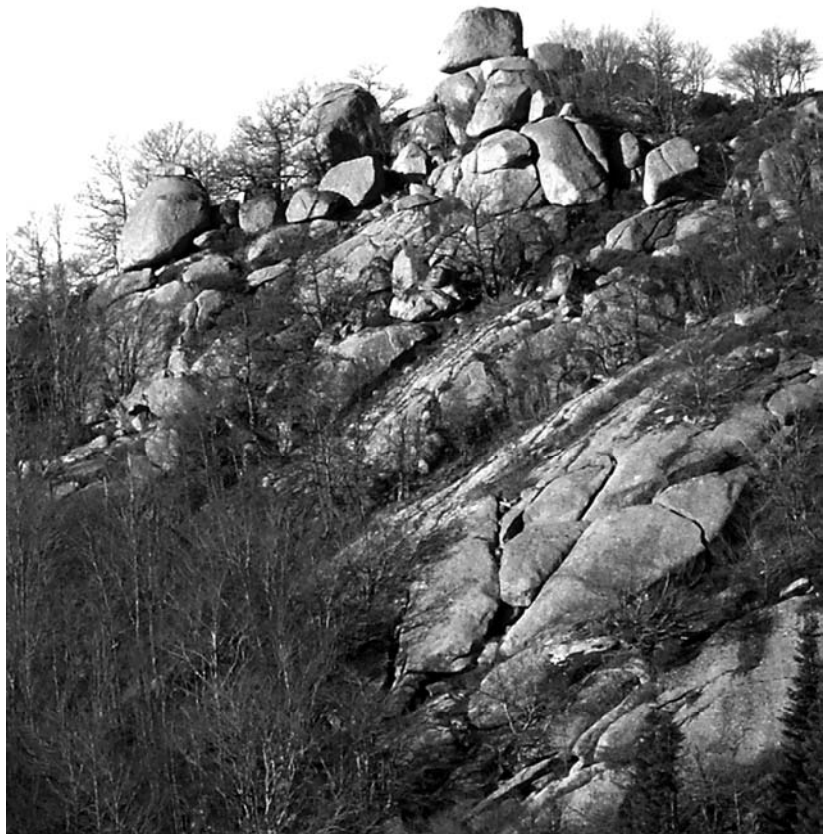
A.R.: Il y a eu d'abord le car. Il faisait Florac - le Pont - Génolhac. Ça s'est passé en 1930. Avant il n'y avait pas de voiture. La première voiture

dans l'œil du cyclone

●●● *R.M.: A l'époque, y avait-il un médecin au Pont de Montvert?*

A.R.: Non, les médecins étaient à Florac ou à Génolhac. On avait les rebouteux. À la Cépédèle il y en avait un qui était renommé, un Rouméjon. Il faisait des signes cabalistiques et connaissait très très bien les plantes. Il était très respecté. À l'époque on connaissait bien les plantes. Cet homme m'avait beaucoup intrigué: il avait une boucle d'oreille, à l'époque c'était rare. On disait qu'il avait mal aux yeux et que ça le soulageait. Autrefois on disait que quand on allait chercher le docteur, c'est qu'on était près de la mort ! mon grand-père soignait les brebis. Quand elles se faisaient piquer par un serpent à la tête, il prenait des petits cailloux à la rivière et faisait des signes. Deux heures après la tête était dégonflée ! Il faisait aussi passer les verrues. Ma mère soignait les brûlures.

Le chaos granitique qui domine les Urfruits.



R.M.: Ce passé aux Urfruits avec ses façons de vivre, ses valeurs, quel effet cela vous fait-il aujourd'hui ?

A.R.: Terrible ! J'y retourne avec plaisir, je revois toutes ces images. Ah oui ! Chaque rocher, chaque coin me parle ! Je revois les bêtises que j'ai faites avec mon frère; on faisait semblant d'aller se coucher et on allait à l'affût avec un fusil... Et les truites, n'en parlons pas ! On aimait vivre la nuit. J'ai eu, aux Urfruits, une jeunesse très heureuse ! Je suis très très heureux de savoir qu'Alain a repris le flambeau et restaure les lieux.

R.M.: La prochaine fois que j'irai aux Urfruits, je penserai à vous. les bâtiments se restaurent petit à petit. Qui sait, un jour, Nicole, Alain, leurs enfants... peut être que

les Urfruits retrouveront des permanents ? Comment voyez-vous l'avenir ?

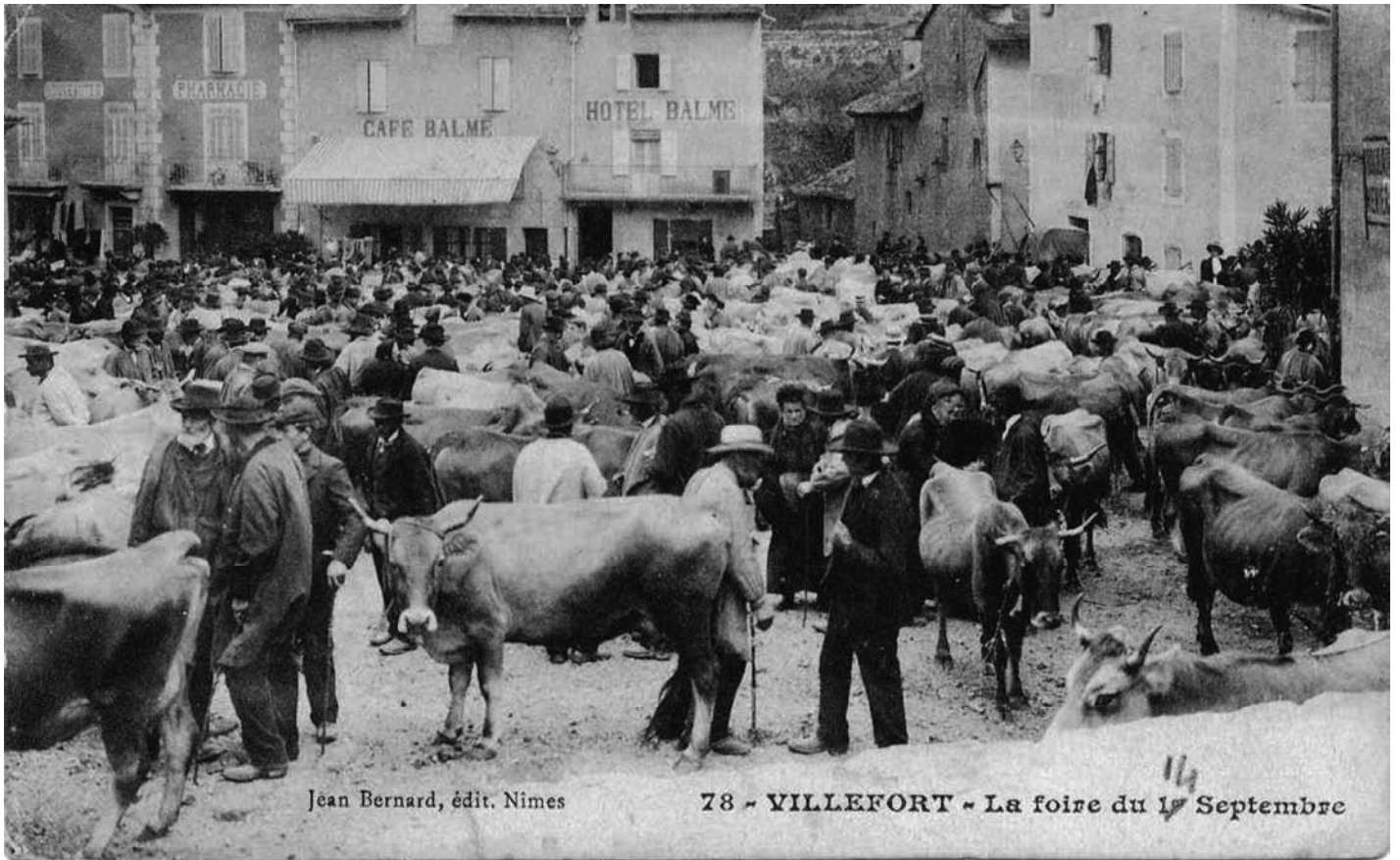
A.R.: J'ai été très marqué par la guerre. Les Urfruits pourraient faire un lieu de refuge. C'est un havre de tranquillité, de liberté. Une chèvre, une vache, quelques pommes de terre... les gens

pourraient venir y survivre ! Jusqu'à maintenant il y a eu le respect de l'individu...

R.M.: C'est sur cette belle phrase et cet espoir que nous nous sommes quittés.

Propos recueillis par Roland MOUSQUES

A la fin de l'été, les principaux travaux agricoles terminés, la tradition voulait que les bœufs soient vendus le 14 septembre à Villefort...



La foire aux bœufs de Villefort

Elle avait lieu le 14 septembre et se tenait à Villefort. Jusqu'à ce que les tracteurs «colonisent» le Mont Lozère (environ vers les années 70), les bœufs ont assuré, dans la région 90 % des charrois (bois, foin, fumier et autres

matériaux) et des labours. La quasi totalité des exploitations du plateau avait au moins une paire de bœufs.

Dans l'ensemble, les lozériens avaient un faible pour leur attelage et les bêtes bénéficiaient de soins attentifs : nourriture suffisante et choisie

(le meilleur foin de l'exploitation était pour les bœufs) et temps de travail modéré (notre Lozère n'est pas la Brie). Ainsi choyés, les bœufs faisaient la gloire du troupeau et leurs propriétaires aimaient les montrer.

...

bise-art, blizart



●●●
Cartes
postales
anciennes de
Villefort et de
sa foire aux
bœufs.

A la fin de l'été, les principaux travaux agricoles terminés, la tradition voulait que les bœufs soient vendus le 14 septembre à Villefort. La veille, on procédait à leur toilette : équipés de fers neufs, ils étaient lavés au savon de Marseille, étrillés et brossés. Leurs cornes étaient lustrées et les touffes de poils rebelles rectifiées. Ramenés à l'étable, ils avaient droit à du foin jusqu'à plus faim et à une abondante litière. Vers minuit, on remplissait les rateliers et on veillait à ce qu'ils boivent car deux heures plus tard, c'était le départ pour la foire.

Les bêtes n'étaient pas toujours décidées à quitter les lieux où elles avaient pâturé et il fallait être nombreux et agiles pour les maintenir en bon ordre sur des chemins mal tracés ou inexistantes. En général, les proches voisins se mettaient en route ensemble.

Les bœufs échangeaient souvent quelques bourrades mais les vachers veillaient.

Dès qu'on quittait les pâturages familiers, les bêtes devenaient plus dociles. La montagne était animée, hommes et bêtes convergeaient vers le Mas de la Barque, soit à travers bois soit par la route de Bellecoste.

On rattrapait ceux qui marchaient un peu moins vite ou on était rejoint, si bien que la file était pratiquement continue.

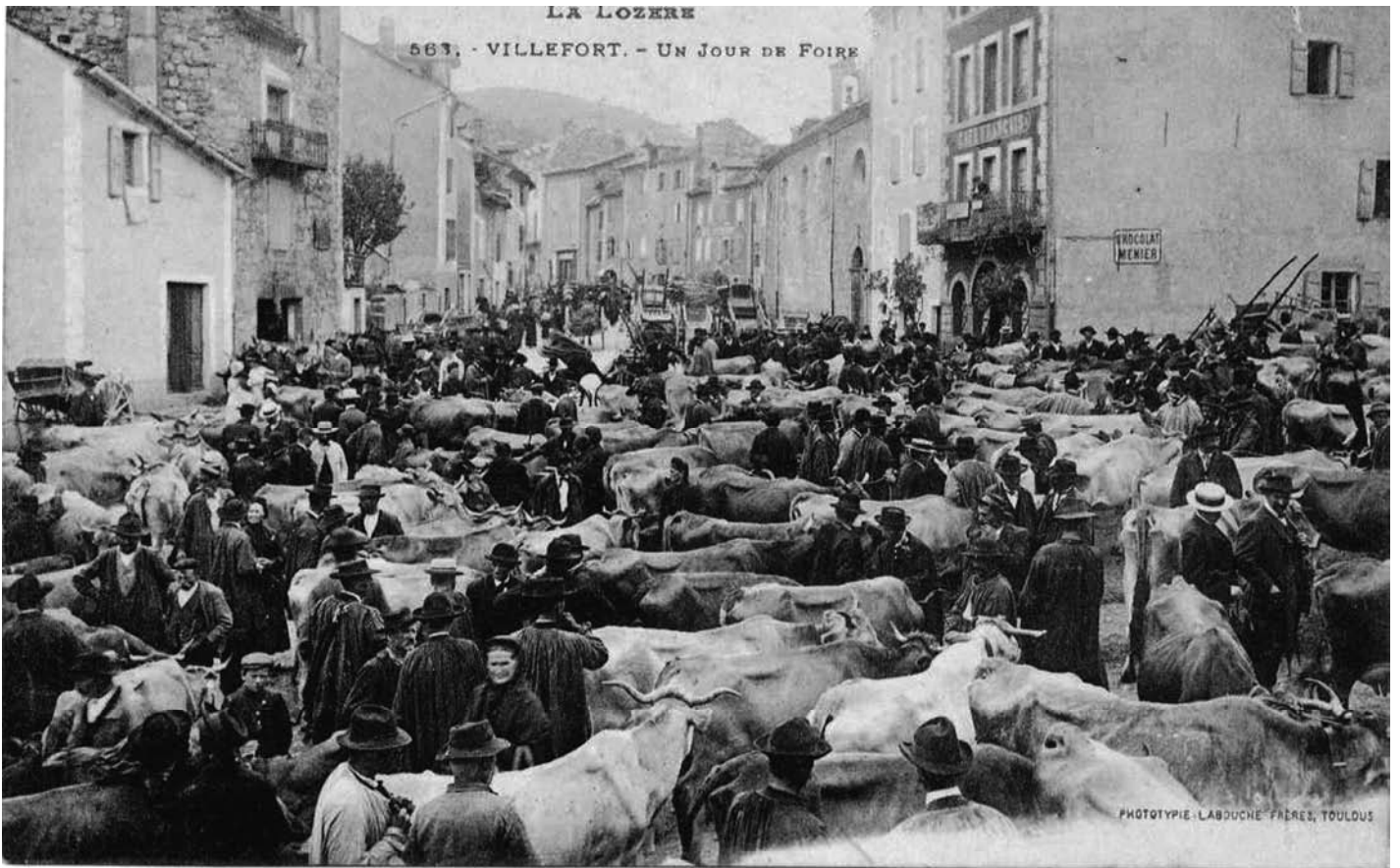
A la pointe du jour, une partie du trajet s'achevait avec le passage au Pré de la Dame où s'amorçait la descente sur Costeillades. La route qui n'était pas goudronnée facilitait la marche. A mi-descente, très souvent, on observait une courte pause : moment de déjeuner pour les hommes et un peu de repos pour les bêtes.

A l'entrée de Villefort, les bœufs étaient joints et les

battants des cloches qu'ils avaient au cou, libérés. L'arrivée au foirail ne passait pas inaperçue !

Les acheteurs étaient déjà à l'affût. Il fallait repérer la marchandise la plus belle et aussi peut être l'éleveur qui avait fourni l'attelage l'année précédente, surtout s'il avait donné satisfaction. Pendant ce temps, les vendeurs prenaient possession du foirail. Chacun cherchait le bon emplacement et toutes les ruses étaient utilisées pour être bien placé.

Un calme relatif s'étant établi, les transactions commençaient. Bien sûr, les desideratas des vendeurs étaient largement supérieurs aux offres des acheteurs, mais l'important était de fixer l'intérêt de celui qui s'était approché, de ne pas le vexer, d'amener la conversation sur d'autres sujets afin qu'il puisse examiner les bêtes. Et il ne s'en



un ancien ayant la réputation d'être un bon connaisseur. Cette opération attirait toujours bon nombre d'éleveurs. L'ancien promenait sa main sur les bêtes, s'arrêtant à tous les points sensibles : les dents, les yeux, les articulations, les aplombs, etc. Si tout était sans reproche, on se retrouvait au café, pour le paiement et le verre de l'amitié.

Les bœufs partaient pour la plupart vers la plaine du Vivarais (Berrias, Chandolas sont des noms de villages qui évoqueront sûrement des souvenirs aux gens de ma génération). Là-bas, les travaux des champs étaient plus importants que chez nous et nos « Aubracs » y avaient bonne réputation.

La foire était finie et chacun reprenait le chemin du retour. ■

Elie PELLEQUER

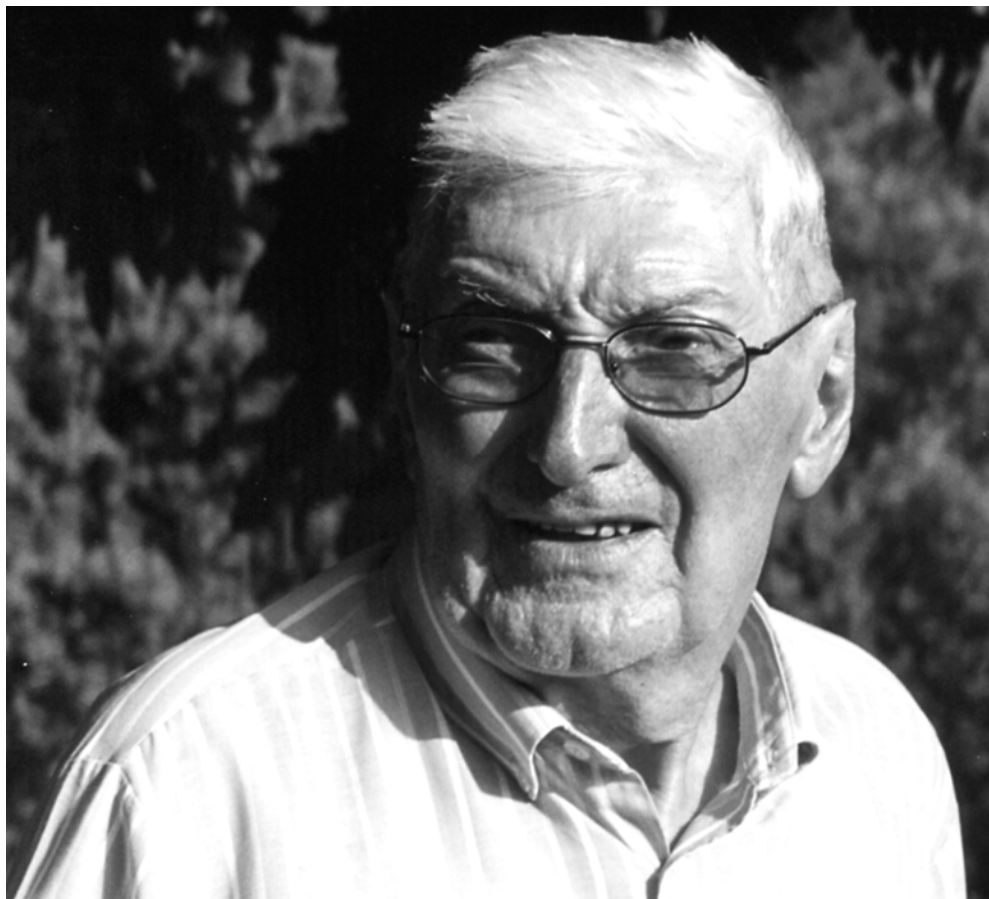
privait pas ... Il s'informait sur la docilité des bœufs, sur le niveau de leur dressage, sur le travail qu'ils avaient fait, tout ceci à bâtons rompus. Il laissait enfin comprendre que la marchandise lui convenait bien mais qu'elle était trop chère et qu'il faisait un gros effort en coupant l'écart entre les deux estimations en deux.

Le vendeur ne tenait

pas à reculer trop vite mais il consentait lui aussi à un sacrifice en rabaisant un peu ses prétentions et peu à peu, on arrivait à s'entendre. La « pacho » était conclue après forces frapes dans les mains et exclamations.

Il ne manquait plus qu'une dernière formalité : l'examen attentif des bœufs par un ami de l'acheteur, souvent

Deuxième partie du récit d'Etienne Argenson sur ses souvenirs de captivité en Allemagne...



n'est pas parce qu'elle est la plus jeune qu'il fallait l'oublier! Qu'elle veuille bien accepter nos excuses et pardonner cette lacune.

E.P.

Prisonnier en Allemagne

C'était le 21 juin 1940. C'est à ce moment là que notre calvaire a commencé ! Quand nous avons vu tous ces allemands armés jusqu'aux dents, nous nous sommes sentis vraiment impuissants et condamnés. Toujours sur la place et les mains en l'air, nous sommes fouillés. On nous a retiré les couteaux, les fourchettes, les cuillères. Seuls les rasoirs Gillette sont autorisés.

En sortant de la citadelle, un spectacle affreux s'offre à nos yeux : des morts un peu partout, un soldat français déchiqueté, accroché à un platane. Nous sommes tellement choqués que nous avons l'impression de faire un cauchemar. Les officiers marchent les premiers, les Anglais sont aussi parmi nous. Toute la journée, nous marchons et les colonnes de prisonniers s'allongent tout au long du chemin par de nouveaux prisonniers. Nous marchons depuis trois ou quatre jours sans avoir mangé, de plus, notre grosse fatigue ralentis notre allure.

Les soldats allemands commencent à crier contre nous et pour certains les coups tombent mais avec nos pieds douloureux nous n'avons pas beaucoup de réactions. Pour nous

"Le train de la Liberté"

(suite)

Dans le premier paragraphe de présentation, nous avons écrit: "Etienne ARGENSON... est l'oncle de Line et René FORT à Conches". Il l'est aussi de Nadine FORT-PRADON; elle a aussi son mot à dire à Conches. Et ce



émoustiller, ils mettent, devant nous, une camionnette remplie de sacs de biscuits de l'armée française que les soldats allemands lancent de temps en temps. Ces biscuits sont durs comme des pierres mais nous sommes tellement affamés que nous nous bousculons violemment pour en avoir un. C'est chacun pour soi ! Mais bien souvent, avec les copains, nous partageons le peu de biscuits que nous arrivons à prendre. Les soldats allemands en profitent pour faire marcher la camionnette plus vite ce qui fait accélérer notre allure grâce aux biscuits, comme des chiens.

En marchant plus vite, nous nous fatiguons davantage et avec mon camarade Brunel, nous sommes affalés dans un fossé. Nous sommes restés là un moment, jusqu'à la fin de la colonne, épuisés et le sang qui sort des œillets de nos chaussures. C'est alors que deux gendarmes allemands arrivent en disant: «Los» (qui veut dire «marche!»). Nous leur montrons nos pieds meurtris mais comme seule réponse nous avons leurs revolvers pointés vers nos têtes et de nouveau: « los ». Brunel et moi, malgré notre souffrance, sommes repartis en boitant.

A la tombée d'une autre nuit, nous nous sommes arrêtés pour camper dans un sous-bois. Avec Brunel, nous nous sommes affalés là où nous étions.



A notre réveil, nous nous apercevons que nous avons dormi dans de l'eau sans nous en rendre compte mais nous étions tellement fatigués. Et de nouveau les gardes allemands nous donnent l'ordre de marcher:

«Los» car il fallait repartir et toujours à pieds.

Ce jour là, nous décidons de faire des efforts en marchant en tête de la colonne car il arrivait parfois que les civils donnent un peu de pain aux prisonniers.

Etienne Argenson en captivité, carte postale recto-verso.





terre et de farine de seigle) et un morceau de fromage. On nous entasse dans des wagons à bestiaux. Nous sommes tellement nombreux qu'il nous est impossible de s'asseoir.

Après un ou deux jours dans ce train, on s'arrête à Berlin puis pour nous garer sur le quai de marchandises. On ouvre la porte du wagon, là, il y a la Croix-Rouge et un par un, nous descendons boire, (c'était peut-être du thé mais il est le bienvenu).

Lorsque les portes s'ouvrent, personne ne sait où nous sommes. L'endroit ressemble à un désert sauf quelques miradors, du fil barbelé et des lignes électriques. Nous sommes en 1941 quand avec mon copain Brunel, nous apprenons que nous sommes arrivés au camp de prisonniers, le Stalag II B à Armechtaine à la frontière



polonaise. Dans le camp, on nous donne un numéro de matricule (91°16775). Puis, on nous rase et nous sépare des juifs qui partent pour une destination inconnue. On nous envoie, à coups de crosse, nous entasser sous un grand chapiteau, bien alignés et toujours sans avoir mangé.

Là, on se couche par terre sur place. Le matin en se levant, il y a les traces de nos corps qui restent incrustées sur le sable tout mouillé. Puis, toujours la même chose, il faut se rassembler par dix puis par vingt et nous n'avons toujours rien à manger. Enfin, un jour, on a droit à une louche de soupe mais il faut faire la queue des heures durant. En fait, c'est souvent qu'on arrive le matin (pour aller à la soupe) pour être servi l'après-midi. Ceux qui n'arrivent pas à tenir tombent à terre sans que personne ne s'en préoccupe tant la faim nous omnubile.

La vie dans les camps n'est pas particulièrement

agréable...

Dans ces camps, il y avait des allemands qui faisaient du marché noir avec les prisonniers.

Profitant de la faim de certains, ils troquaient une ou deux tartines avec un tout petit peu de margarine contre une alliance, un bracelet ou une chaîne. L'échange était inégal car bien souvent ces bijoux étaient en or mais la faim était plus forte. Les Allemands profitaient largement de leur supériorité de vainqueurs.

Bien souvent, alors que nous faisons la queue pour la soupe, il arrive de recevoir des coups pour des raisons inconnues.

Un jour pourtant, face à cette violence quotidienne, il nous apparaît une lueur d'espoir. En effet, nous apprenons que l'Armistice a été signé entre la France et l'Allemagne (c'était Pétain qui était alors chef de l'Etat). Nous sommes heureux, nous allons sûrement rentrer chez nous.

Pour le général Weygand et le maréchal Pétain, l'armistice était inévitable. Par contre pour M. Paul Reynaud, l'honneur et l'intérêt de la France exigeaient que la lutte continuât. M. Mandel avait de cet avis et au Conseil des Ministres qui se réunit à Bordeaux au moment où il s'agissait de décider si les hostilités devaient cesser ou non, ces deux thèses s'affrontèrent. (ce texte et les illustrations de cette page sont extraits du "Panorama de la guerre 1939-1945" aux éditions Taillandier).





chose, nous n'avons pas beaucoup à manger mais quand nous ramassons les pommes de terre, nous en profitons pour en prendre sans se faire repérer.

... Mais cet espoir ne dure pas et il faut reprendre le travail des champs qui, en hiver, est particulièrement pénible.

Un matin, pendant le rassemblement, on m'a fait sortir du groupe pour aller dans une autre ferme sur-le-champ. J'ai juste eu le temps de dire adieu à mes amis. Ce fût un moment pénible, j'avais le cafard, il faut dire que nous étions inséparables. J'ai juste pu prendre ma petite caisse en guise d'armoire ainsi que tous mes papiers. Et je suis parti dans un camion avec d'autres

prisonniers sous bonne surveillance.

Dans cette ferme, le travail dans les champs est quasiment le même que dans la précédente.

Nous avons aussi trié des pommes de terre pour les mettre en silo au bord des forêts, à l'abri du froid. Puis une fois les pommes de terre triées, on devait les mettre en terre puis les recouvrir de paille de cinquante centimètres environ et d'autant de terre pour qu'elles résistent aux hivers rigoureux. On a même enregistré une baisse de température de - 42° mais à ce moment là on ne nous a pas fait sortir.

Cette vie de captivité n'empêche pas quelques moments de réflexion ou de détente...

... sous le portrait de Pétain !

Il m'arrive de lire des passages de la Bible. Il m'est même arrivé de discuter protestantisme avec des catholiques: un breton notamment qui n'avait jamais vu de protestants.

Dans le commando un groupe de cheminots a monté une pièce de théâtre: "l'Arlésienne". Les décors étaient faits avec des planches récupérées par ci, par là et beaucoup de vêtements étaient en papier. Les allemands s'intéressaient à cette activité. Un soldat, notamment, qui avait été musicien dans un orchestre à Berlin suivait toutes les représentations.

Le groupe est même sorti du camp pour aller se produire dans d'autres stalags. ■

propos recueillis par E. PASSEBOIS.

Suite de notre article sur le tri sélectif paru dans le précédent Vent des Bancels...

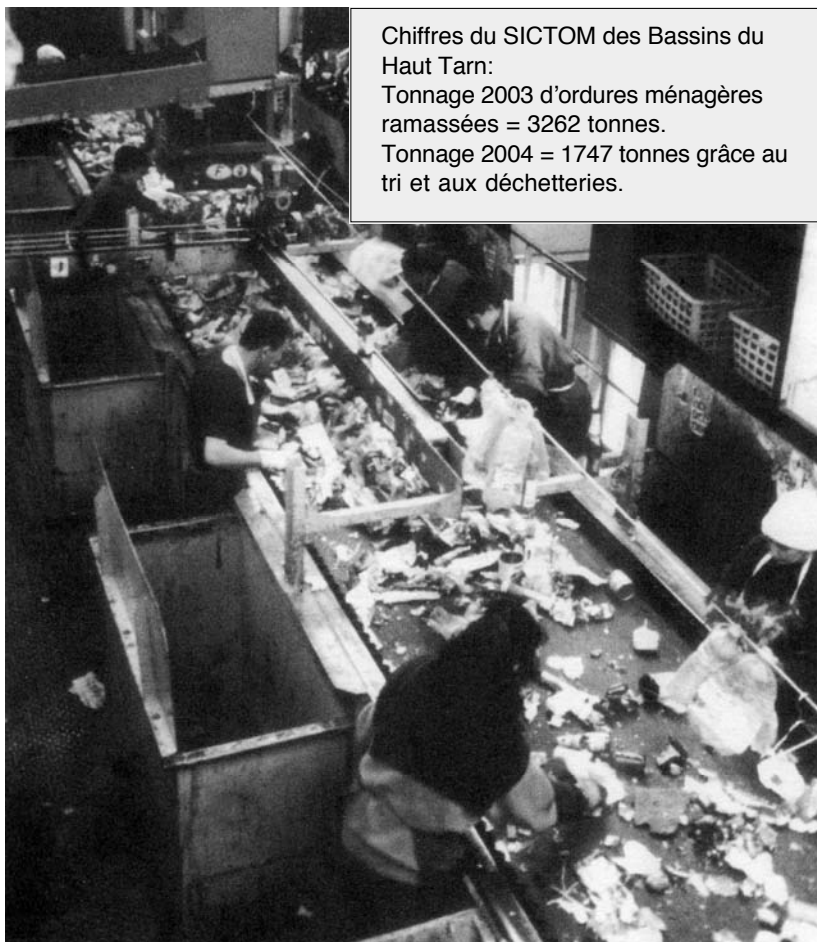
Illustrations
extraites de
"Silence"
N°295 et
N°315

Pourquoi devons-nous trier ?

Parce que le volume de nos déchets a explosé : les emballages ont été multipliés par 5 en 30 ans, les plastiques par 50 ! Où les stocker ?

Qui les veut chez soi ? Parce que leurs natures diverses MELANGEES dans une poubelle ne permet pas leur ré-emploi et ne laisse possible que la destruction par le feu qui génère la formation de nouvelles substances toxiques dispersées ainsi que des résidus solides extrêmement polluants. La santé de nos enfants est menacée par la fumée des incinérateurs.

- Parce qu'il faut absolument séparer les déchets organiques fermentescibles qui



Chiffres du SICTOM des Bassins du Haut Tarn:
Tonnage 2003 d'ordures ménagères ramassées = 3262 tonnes.
Tonnage 2004 = 1747 tonnes grâce au tri et aux déchetteries.

Trions, mes frères...

La vie de nos déchets

Trognon de pomme: de quelques jours à six mois.

Mouchoir en papier: trois mois

Ticket de bus: trois à quatre mois

Mégot sans filtre: trois à quatre mois

Mégot avec filtre: un à deux ans

Allumette: six mois

Chaussette en laine: un an

Chewing-gum: cinq ans

Boîte de conserve en fer: 10 à 100 ans

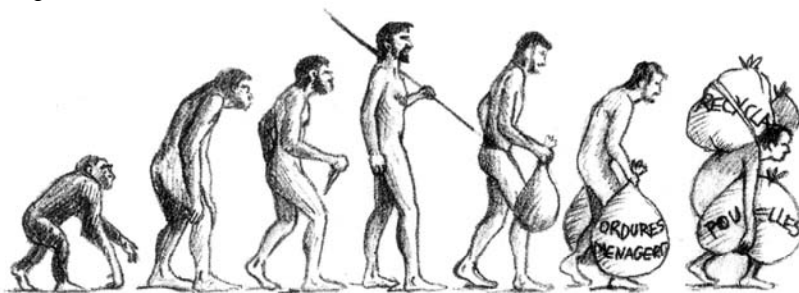
Briquet jetable: 10 ans

Canette en aluminium: 200 à 500 ans

Sac en plastique: 450 ans

Bouteille en plastique: 100 à 1000 ans

Source: IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer).



se recyclent et diminuent de volume naturellement (voir article sur le compostage), des autres déchets pour pouvoir recycler ceux-ci.

- Parce que la croissance de production des emballages consomme des ressources naturelles précieuses LIMITEES, dont nous allons bientôt manquer...

- Par respect pour nos anciens qui nous ont laissé une planète propre et pour nos enfants... Parce que moins on triera à la source, plus les matières seront mélangées et impossibles à trier, plus ce sera cher pour le citoyen puisque d'autres seront payés pour trier à notre place.

G.G

Fermez la porte (de votre boîte aux lettres) au nez des PUB'...!

Les imprimés sans adresse

Nos Mairies ont été destinataires en juin 2004 d'un courrier du Ministère de l'Ecologie relatif aux imprimés publicitaires gratuits. Chaque foyer en reçoit 40 kgs par an, en moyenne

Or, bon nombre de gens ne désirent pas les recevoir.

Monsieur le Ministre nous propose donc un auto-collant gratuit frappé du sceau du Ministère, (voir ci-contre) à apposer sur la boîte aux lettres.

Le syndicat de la distribution directe, la Poste et le syndicat de la Presse gratuite ont assuré qu'ils respecteraient ce dispositif.

Il suffirait qu'un million de foyers fasse ce choix pour économiser 40 000 tonnes de papier par an !

Les Mairies peuvent se les procurer gratuitement, je peux m'en charger, contactez-moi en Mairie de St Maurice. Tél : 04 66 45 82 01

La Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) n'avait pas attendu le Ministre pour



proposer un auto-collant «STOPUB ». Cette association rajoute que chaque boîte aux lettres fermée aux publicités fait économiser en frais de collecte et d'élimination 4 € à la collectivité...

Elle propose également une action concrète. Demandons que les imprimés NON ADRESSES ne soient distribués qu'aux seules personnes qui ont exprimé explicitement le désir de les recevoir. Chacun y trouverait son compte : Ceux qui lisent la pub continueront à la recevoir

Ceux qui ne la lisent pas en seront débarrassés. Economies d'arbres, d'eau, d'énergie, d'encre, de transports... Diminution des déchets à collecter pour les collectivités. Efficacité bien meilleure des pub (!): certitude

que toutes sont lues.

Cette solution ne pourra être adoptée que par la pression des consommateurs qui paient doublement cet immense gaspillage de papier.

Ecrivez à votre député (M. SAINT LEGER), à votre sénateur, votre maire et au SICTOM, pour demander de mettre cette mesure en œuvre. ■



Réduire le papier...

Les publicités adressées

Voici trois démarches pour ne plus les recevoir

1) Se faire inscrire sur la liste. orange du téléphone (un simple coup de fil, c'est gratuit, vous figurez toujours sur l'annuaire mais votre adresse n'est plus vendue à des fins publicitaires)

2) Ecrire au « Syndicat des entreprises de vente à distance » 60 rue de la Boétie 75008 PARIS pour demander à être rayé de leurs fichiers (très efficace en quelques semaines)

3) Si vous en recevez encore parce que vous avez été leur client un jour, inscrivez sur l'enveloppe reçue SANS L'OUVRIR « Refusé Retour à l'expéditeur » et postez la telle quelle. Il faut quelques temps mais ils finissent par se lasser de supporter les frais d'envoi et de retour...

l'air de rien

Dans les poubelles il m'est arrivé de voir des tontes de gazon, des déchets végétaux divers, des os... J'en suis très étonnée car c'est simple de faire un tas de compost dans son jardin !

Illustration extraite du livre: "Le compost au jardin"; Ed. Terre Vivante.

Paraîtrait que c'est la grand-mère de Julie qui est sur la photo ! Vous le croyez, vous ?



Exercices de mémoire... ... ou mémoire en compost !

J'ai rencontré récemment de grands randonneurs qui avaient parcouru plus de 30 km à pied dans la journée et qui me donnaient leurs sacs plastiques avec leurs déchets à trier : emballages plastiques, peaux et pépins de melon, épluchures ... Je leur ai fait remarquer qu'ils auraient pu s'alléger en laissant les peaux et pépins de melon aux fourmis et autres insectes en les mettant dans un fourré (ce

n'est pas faute de buissons...), mais l'animateur du groupe m'a rétorqué que c'était bien trop compliqué à expliquer, que les randonneurs risquaient de tout jeter n'importe où et qu'il valait mieux tout ramener au gîte... On a tout à réapprendre des gestes simples...

Et pourtant, je me souviens qu'il y a quelques années le Vent des Bancelles avait fait une enquête sur la définition de l'écologie. Ghislaine avait répondu :

«C'est l'économie de la nature». Une petite phrase qui laisse longuement méditer. Peut-on être économe aujourd'hui ? On a certainement perdu la mémoire...

Pour exemple : Peut-on imaginer vivre sans sacs poubelle ? Vous souvenez-vous quand vous les avez utilisés pour la première fois ? C'est pour moi un souvenir précis : c'était dans la famille, en ville, dans les années 80 (j'ai toujours vécu à la

campagne) ; j'ai été horrifiée à l'idée que chacun allait l'utiliser et qu'on allait inonder la planète avec ça. Ma réflexion était juste puisqu'on voit aujourd'hui des montagnes fleuries de plastiques près des villes en Afrique ; mais il n'empêche que, comme tout le monde, j'ai participé à ce fléau et que, comme beaucoup j'essaie de changer mes habitudes.

Dans les poubelles, il m'est arrivé de voir des tontes de gazon, des déchets végétaux divers, des os... J'en suis très étonnée parce qu'on vit dans un environnement protégé, à la campagne, avec beaucoup de terrain et c'est simple de faire un tas de compost dans son jardin, plutôt que faire transporter tout ça jusqu'à la déchetterie ce qui représente un coût important...

Mais, certaines personnes ont une représentation négative (*négative attitude* - NDLR) du compost (c'est un tas de m...., ça pue, ça fait pas propre ...) et pourtant la façon de faire pousser les légumes le plus naturellement se fait grâce à la fertilisation organique et le compost, ce n'est pas une invention des écologistes du 21ème siècle. J'ai toujours vu ma mère et mes grands mères faire du compost ! Pour moi, le tas de fumier ou le tas de compost évoquent plutôt l'image rassurante d'une campagne vivante.

Nos poubelles contiennent en moyenne 30% des déchets organiques (épluchures, déchets de jardin) qui, déposés dans le jardin se transformeraient naturellement en humus.

Vous pouvez faire un compost au milieu de 4 palettes ; si vous ne disposez

pas de place vous pouvez vous procurer des «composteurs» vendus en jardinerie (certains départements en fournissent aux habitants).

Quant à la fabrication du compost, elle se fait avec ce que l'on a sous la main et selon son propre talent, c'est comme la fabrication d'un

Recette du compost

Quel bonheur d'observer, cueillir et manger les bons légumes de nos jardins. Mais avant de nourrir son corps et ses sens, nourrissons d'abord notre mère la Terre.

C'est avec cette bonne intention que le 1er décembre une p'tite voiture part du Col de Banette, direction Aujac, le Mas de Cocagne pour rencontrer M. Pierre BUCKBERGER.

L'ambiance est bon enfant; les sorties plantes, organisées par l'association "Regain", sont une bonne occasion pour apprendre mais aussi pour partager un agréable moment.

Et paf ! nous voilà les deux pieds dans la M... à observer la fabrication d'un compost. C'est très simple. Voici la recette:

Les ingrédients-

- du carbone. Se trouve dans la paille, les copeaux de bois, les feuilles sèches.

- de l'azote. Se trouve dans les déjections animales, les détritux végétaux.

- de l'eau.

- de l'air.

... et de l'observation.

Sur la terre ferme mettre succesivement une couche d'azote puis une couche de carbone, tout en respectant une forme; celle du cake. Elle est idéale pour une bonne circulation de l'eau et de l'air. D'après M. BUCKBERGER si le tas est de forme ronde au départ, avec le temps il deviendra de forme rectangulaire. Par contre le tas de forme "cake" évoluera vers une forme ronde.

Une fois que vous avez devant vous un beau cake, arrosez-le ni trop peu, ni pas assez. Pour le savoir, prenez une poignée du tas, serrez; l'eau doit couler entre vos doigts (ni perler, ni couler à flots).

Puis marcher sur le tas pour le tasser un peu. Si trop d'air, les courants d'air emportent avec eux la chaleur. Si pas assez d'air, création de mycellium (champignons vivant anaérobie).

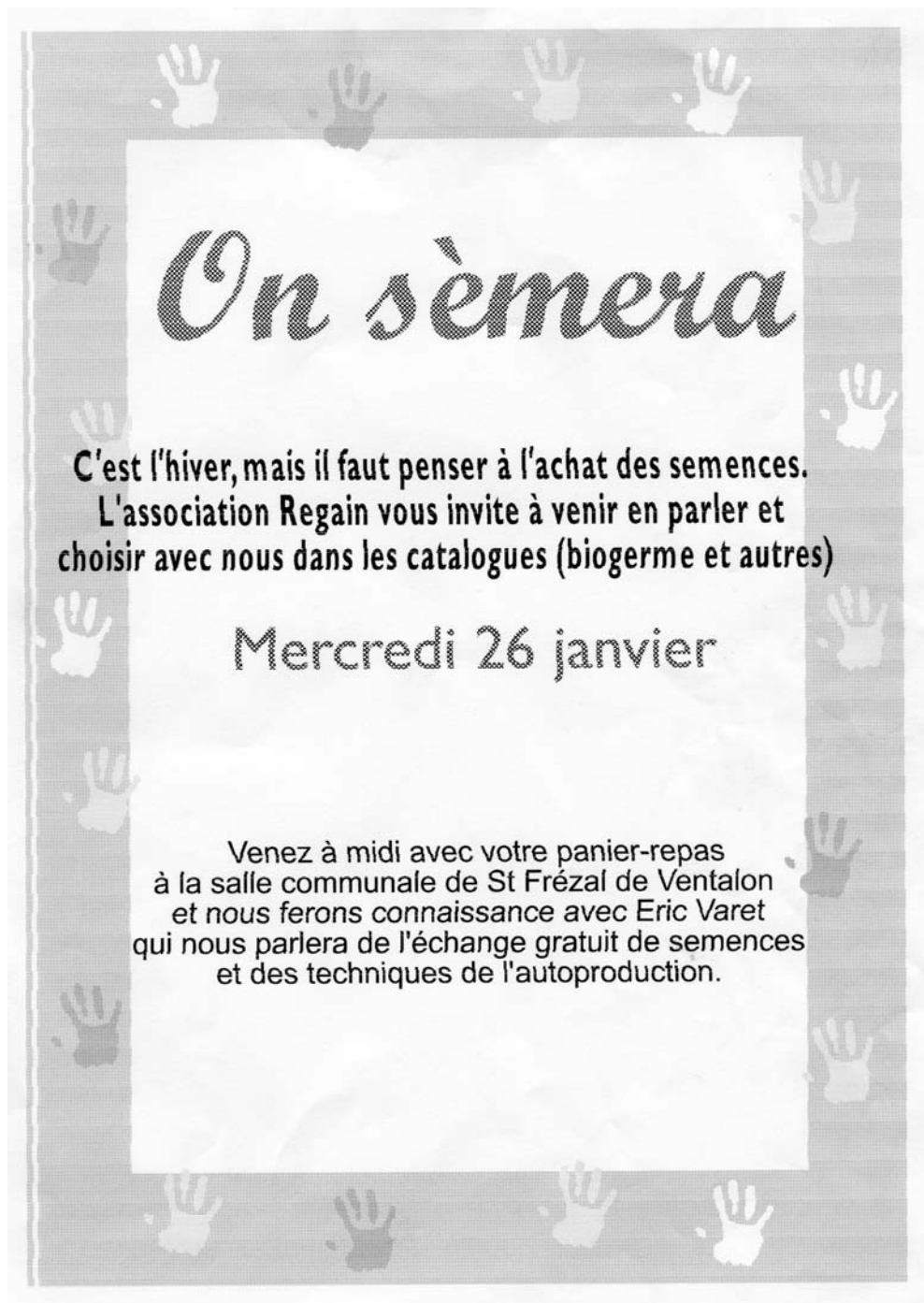
Laisser reposer 4-5 jours, piquer votre cake avec une tige, en fer de préférence, puis la retirer. Votre tige doit vêtre tiède. Si ce n'est pas le cas, patienter quelques jours et renouveler l'expérience.

Si vous respectez la recette, les petites bêtes seront nombreuses à y vivre et aideront à la fabrication de l'humus.

Au bout de six mois, vous pourrez répandre dans vos jardinières, jardins et champs, un bel humus noir et léger, prometteur d'une belle récolte.

Nathalie - Association "Regain"

Foyer Regain:



Belles plantes sauvages et cultivées (suite)

Calendrier des animations et des sorties (de janvier à fin avril)

Les animations se passent au foyer rural de Saint-Frézal (salle communale). Nous avons essayé de faire coïncider les sorties pour adultes avec les ateliers pour enfants, afin que les mamans puissent venir

ADULTES

Mercredi 26 janvier

Les semences : que choisir ?

Intervention d'Eric Varet sur l'échange gratuit des semences et les techniques de l'autoproduction

Jeudi 17 février : toute la journée au G.I.E de Ste Croix

Visite de l'alambic et distillation de résineux avec Claire Moucot. Visite de l'atelier plantes

Participation : 5 euros , 7 euros non-adhérent

Mardi 26 avril

Sortie chez **Louise**, horticultrice sur la commune de Ste Croix (variétés anciennes)

Participation : 5 euros, 7 euros non-adhérent

5 séances arts plastiques avec

Animations à foison

Alix des jeudi de début mai à mi-juin les jeudis en fin d'après-midi.

ENFANTS

Quatre journées d'animation aux vacances de Février et de Pâques dont 2 journées balade-nature et 2 journées arts plastiques

jeudi 17 et vendredi 18 février toute la journée pour les 6/11 ans balade, jeux

« à la découverte des arbres » avec **Lucie**

participation : 5 euros /jour + adhésion Regain

lundi 21 et mardi 22 février réalisation d'une fresque « sur les arbres » avec **Maud**

ateliers ouverts aux petits le matin (-- de 7 ans) et aux plus grands l'après-midi (à partir de 7 ans)

participation : 10 euros pour les 2 séances + adhésion à

Regain

Sorties nature avec **Lucie les 21 et 22 avril**

Ateliers arts plastiques les **25 et 26 avril avec Maud**

Il est indispensable de prendre contact et de s'inscrire (le 1er février étant la date limite):

Tél Julie : 45 54 04

Nathalie : 41 07 29

Julie HUGON

Foyer Passe-Montagne:

Samedi 5 mars à 21 h
Pont de Montvert

La violoniste de jazz

Florence Fourcade

Un concert de composition de Florence Fourcade, ponctué de quelques grands standards, autour du thème de l'Amour, rarement mis en valeur de nos jours...

Un jazz très actuel et personnel à travers l'univers de Florence Fourcade. Le Violon Jazz au Féminin

En quartet avec Vittorio Silvestri (guitare), Michel Altier (contre basse) et Vincent Calmettes (batterie)

Plein tarif: 8 € ;

Tarif FR: 7 € ;

Tarif réduit 7 €

Clôture du «Printemps de l'Accordéon»

Samedi 16 Avril à 21 h Pont de Montvert

Partenaires: ADDA Scènes Croisées de Lozère, Fédération des Foyers Ruraux de Lozère

“Chansons sous les bombes”

Lionel Suarez, accordéon; Guillaume de Chasy, piano; André Minvielle, chant; Daniel Yvinec, contrebasse.

C'est à un voyage dans le passé, celui de

l'entre-
deux-
guerres,

que

nous

convient

Lionel

Suarez,

G u i l -

l a u m e

de

Chassy et

Daniel

Yvinec. Le

wagon est de

première classe.

On y croise, dans l'allée, quelques figures célèbres (la Piaf, le fou chantant ou Bourvil) qui, par la grâce de ce duo, nous paraissent à nouveau familières. La « voix ambre » d'André Minvielle pétrit les mots de la douleur, ceux du petit bal perdu, ballade aigre-douce sur fond célinien ou

cette ballade irlandaise touchante de sincérité. Les standards populaires que sont « Vous qui passez sans me voir », « Mon amant de Saint-Jean » ou « La Complainte de la Butte » sont taillés subtilement dans une pierre qui ne tolère pas l'erreur. Chaque note procède du silence.



Tandis que le chanteur toulousain asticote « La Môme caoutchouc », s c a n d e l'hégémonie

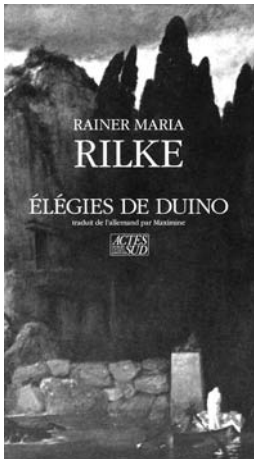
toujours actuelle du dollar, s'amuse avec « Oh! Il travaille du chapeau », leçon de gouaille. (jazz mag)

Plein Tarif: 10 € ;

Tarif FR: 8 € ;

Tarif réduit: 8 €

Contact infos: 04-66-45-80-70 ou 04-66-45-84-41



*« Quand j'écris un poème, je ne sais pas où je vais. C'est physique. La Poésie ouvre quelque chose dans ma tête que je n'aurais jamais soupçonné. Elle me fait tenir droit »
Sherman Alexie poète indien des Etat-Unis.*

Né en 1875 à Prague René Rilke commence très jeune à écrire lui que son père destinait à une carrière militaire devient poète quitte Prague et s'installe à Munich alors commence pour lui une vie d'errance Italie, Russie, rencontre Tolstoï en 1900. Il décide de changer de pré nom et se fait appeler Rainer Maria.

Il fréquente beaucoup d'artistes et ainsi rencontre sa femme sculpteur. A Paris il devient le secrétaire de Rodin mais repart: Belgique, Italie, Allemagne. Un séjour à Duino entre Venise et Trieste où il écrit les Elégies, après une dépression. Dans les début des années 20 il rencontre Valéry et le traduit. Il écrit des poèmes en français Vergers, les Roses, les Fenêtres. Souvent malade il décède le 29 décembre 1926.

Rilke est perçu comme un poète complexe difficile à traduire, peut-être mais on peut aussi l'aborder simplement et déguster chaque vers comme un bonheur de l'instant. Ses œuvres principales sont les Elégies de Duino, Sonnets à Orphée. ■

Catherine HELING

NEUVIÈME ÉLÉGIE

Pourquoi, lorsqu'il serait si simple de passer
le temps de vivre
tel un laurier,
vert juste un peu plus sombre parmi les autres
verts,
chaque feuille, ourlée de fines ondulations
(un-sourire du vent),
pourquoi se faire devoir d'être humain,
et redouter autant que désirer le destin ?...
Oh, non parce que le bonheur existe,
chance hâtivement volée à sa perte toute
proche;
non par curiosité, ou pour s'exercer le cœur,
tout cela pourrait être aussi dans le laurier...

Mais parce qu'être ici est faveur, et parce que
nous nous sentons indispensables à toutes
choses ici:
vouées à disparaître, bizarrement elles nous
interpellent,
nous, bien plus tôt qu'elles disparaissant.
Une fois, chaque chose, une seule fois.
Une fois, jamais deux. Et nous aussi,
une seule fois.
Mais avoir une fois été, même si ce n'est
qu'une fois,
avoir été chose terrestre,
c'est - semble-t-il - une fois pour toutes.
Alors nous nous précipitons, cette destinée,
nous voulons l'accomplir;
tenir cela simplement dans nos mains, au plus
intense de notre regard,
dans notre cœur silencieux; c'est notre
devenir.

A qui le donner?

Le mieux serait de tout garder, et pour
toujours...

Hélas, dans l'autre règne, qu'emportons-nous?
Pas le regard, si patiemment appris ici,
ni rien de ce qu'il advient ici, rien.
Alors ce sont nos douleurs. Avant tout,
le poids des douleurs;
alors c'est la longue expérience de l'amour.
Rien donc que de l'indicible;
mais après, parmi les étoiles, qu'importe ?
Indicibles, elles le sont bien plus encore...
Ainsi le promeneur, des montagnes escarpées

ne rapporte pas une poignée de terre,
 mais un mot, mot choisi, mot pur:
 gentiane jaune, gentiane bleue.
 Peut-être est-ce pour cela que nous sommes
 ici,
 pour dire,
 dire: "maison", "pont", "fontaine", "portail",
 "cruche",
 "l'arbre et ses fruits", "la fenêtre" ...
 Au plus pour dire: "colonne", "tour" ...
 Mais pour dire - comprends-moi - ô dire si
 bien,
 que jamais les choses n'eussent,
 au cœur d'elles-mêmes,
 osé rêver être ainsi.
 N'est-ce pas un secret stratagème
 de notre terre jamais dite,
 d'ainsi presser le cœur des amants
 qu'en leur sentiment toutes choses, une à une,
 se trouvent magnifiées ?
 Le seuil: qu'est-ce pour deux amants,
 qu'user un peu, à leur tour, le même vieux
 seuil de la même porte,
 après tous ceux qui vinrent avant,
 avant tous ceux qui viendront ensuite - le pas
 léger?

Voici venir le temps des choses à dire;
 voici leur patrie.
 Parle et nomme.
 Plus que jamais se font rares les choses
 à vivre vraiment,
 car celles qui veulent les remplacer sont
 comme l'outil sans l'imagination.
 Des outils, sous des carapaces qui éclateront
 toutes seules
 dès que leur pouvoir d'action leur échappera
 pour se trouver de nouvelles limites.
 Entre les marteaux demeure notre cœur,
 comme une langue entre les dents malgré tout
 poursuit la louange.

Dis à l'ange la louange de ce monde-ci,
 pas celle de l'indicible:
 lui, tu ne saurais l'impressionner
 par l'intensité supérieure de tes sentiments;
 dans l'universel, où il ressent tout
 plus intensément que toi,
 tu n'es qu'un apprenti...

Il te faut donc lui montrer le simple,
 ce qui, lentement façonné de génération
 en génération,
 nous appartient vraiment,
 à portée de nos mains et de notre regard.
 Dis-lui les choses. Il en sera tout étonné,
 comme tu le fus,
 devant le cordier à Rome,
 devant le potier, au bord du Nil.
 Montre-lui combien une chose peut être
 heureuse,
 combien innocente et combien nôtre!
 Combien la douleur, par sa plainte pure,
 elle-même se donne forme,
 devient chose dont se servir, ou s'éteint
 en se faisant chose,
 - puis plus loin rejaillit joyeuse de l'âme du
 violon.
 Et ces choses qui vivent de leur propre déclin
 comprennent
 que tu les célèbres.
 Passagères, elles voient en nous des sauveurs,
 nous, les plus passagers.
 Elles veulent que dans le secret de nos cœurs,
 nous les transformions en...
 - ô métamorphose infinie! -
 en nous!
 et peu importe à la fin ce que nous sommes...

Terre, n'est-ce pas là ce que tu veux:
 invisible, être en nous créée ?
 Être la terre, et être invisible !
 Quelle est, sinon cette métamorphose,
 ta si pressante exigence ?
 O terre, puisque je t'aime, je le veux!
 O crois-moi, nul besoin de tes printemps
 pour me convaincre:
 un seul, un seul, et mon sang déborde.
 Moi qui n'ai pas de nom,
 c'est à toi que je suis voué, depuis toujours.
 Tu as toujours eu raison, et ta plus heureuse
 trouvaille,
 c'est la mort, apprivoisée.

Vois comme je vis! De quoi?
 L'enfance, l'avenir ne diminueront jamais...
 Une existence multipliée
 me jaillit dans le cœur.

Livre

En état de légitime révolte



de François ROUX

François ROUX, originaire de Vébron et dont l'arrière grand-père a présidé le tribunal de Florac, est un avocat qui a du cœur. On ne peut qu'en être convaincu après la lecture de son livre enthousiasmant, lumineux, chaleureux.

François ROUX est chrétien et fervent défenseur des droits de l'Homme: il nous communique sa foi dans la nature de l'homme. «Voyez cet objet qui semble mort: plantez-le, arrosez-le, occupez-vous de lui et il produira du fruit. Et vous croyez que ce que ce petit morceau de bois peut faire, un homme ne le peut pas ? (...) Combien de fois je me suis dit: Comment vais-je défendre ce dossier ? Et combien de fois allant à la prison, j'ai découvert un

homme. Je veux croire (...) qu'il n'est point d'homme qui soit irrémédiablement perdu. »

Il a défendu, dans les années 70, des objecteurs de conscience ou insoumis de notre canton, il a fait appliquer pour la première fois en France la loi sur les terres incultes à Rabiès (col de Jalcreste) au profit des squatters et quelques années plus tard à Castagnol (Vialas). Il a été également le défenseur du Larzac pendant les 10 années de lutte et aujourd'hui il est l'avocat de José BOVE et des faucheurs volontaires d'O.G.M. (Organismes Génétiquement Modifiés). Bien loin de nos Cévennes, on le retrouve auprès des Polynésiens qui se battent contre les essais nucléaires qui ruinent leur terre et leur santé, et auprès des Kanaks de Nouvelle Calédonie qui luttent pour leur indépendance...

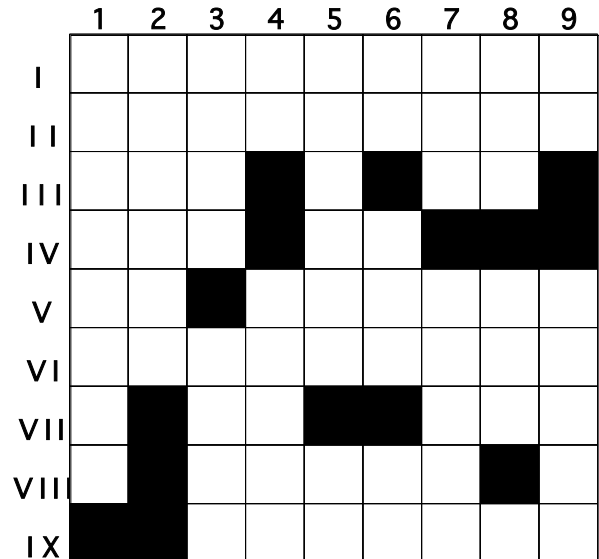
Disciple de GANDHI, il a une prédilection pour les résistances qui choisissent la non-violence et on le retrouve dans toutes les causes où il peut brandir cet article mal connu de la Constitution de 1793 « Quand le gouvernement viole les droits garantis par la Constitution, la résistance sous toutes ses formes est le plus sacré des droits et le plus impérieux des devoirs » Bonne lecture !

Editions Indigène esprit Harmonia mundi diffusion livres: 14 €.

G.G

Mots croisés

Jeu proposé par Hervé Godfarb



HORIZONTAL

- I. Région d'Argentine
- II. Disparité
- III. Piges. Note
- IV. Flûte. Sur des plaques d'immatriculation vertes
- V. Article anglais phonétique. Pantois
- VI. Pendant l'ère tertiaire
- VII. Affirmatif russe. Manuel (abr.)
- VIII. Provint
- IX. Salle de danse de tango

VERTICAL

- 1. Célèbre compositeur de tango
- 2. Vit un an
- 3. Epreuve. Itou
- 4. Vieux phonétique. Oiseau d'Amérique du Sud
- 5. Gardien de la pampa. Aluminium
- 6. Bien connu des supporters de foot lyonnais. Petit, moyen ou grand, il reste nyctalope. Théâtre japonais
- 7. Maison. Oeuvre architecturale de fortification
- 8. Ville du sud du Japon. Quand il dore, il ne sent pas
- 9. Voyelle doublée. Epongea



tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
19 Novembre 2004

VENTE DE LA PROPRIETE DE LA GRANDIERE:

Le conseil municipal est très partagé sur l'installation possible dans le village de St Maurice, d'un centre équestre recevant des délinquants.

Ce problème a largement débordé le cadre communal. Plusieurs courriers sont parvenus en Mairie, certains s'opposant au projet, d'autres le soutenant.

Le conseil municipal tient à préciser qu'il ne peut en aucun cas s'immiscer dans une vente privée. Ce n'est pas son rôle et il décide unanimement de refuser de voter ce point précis.

Le rôle du conseil est d'envisager les conséquences de toutes les situations de ventes possibles et il gèrera «l'après M. DE LA GRANDIERE» dans la mesure de ses moyens.

Le conseil municipal est toutefois unanime pour exprimer son inquiétude devant les passions soulevées par ce débat et les tensions qu'entraîne la multiplication des différents écrits.

Le conseil municipal, bien qu'il ne prenne pas de position par vote, reste à l'écoute attentive de tous et n'apprécie pas le fait que l'on ait voulu lui imposer une prise de position.

LAMPE GITES DE LA TCHOURETTE ET VIREMENT DE CREDITS:

Le conseil décide

d'installer une lampe d'éclairage public pour l'accès aux gîtes de la Tchourette et accepte le devis du SDEE pour un montant de 427.21 € TTC.

Un virement de crédits est nécessaire sur le compte 2315.100 « Voies et réseaux » qui est déjà en déficit. Il sera abondé de la somme de 2000 € prise sur les comptes « Petit matériel » 2183.99 pour un montant de 1127 € et sur le compte « Ecole de la Vialasse » pour un montant de 873 € .

Le conseil étudie par la même occasion l'opportunité de placer une lampe supplémentaire sur le quartier du Poncet.

CHEMIN DU MASMIN:

Le conseil décide de demander au géomètre PERRIN de refaire le document d'arpentage nécessaire pour la régularisation du chemin du Masmin avec M. CORNUT et accepte son devis d'un montant de 304.60 € TTC.

TRANSPORT SCOLAIRE:

Le conseil se prononce favorablement pour le paiement de la participation au transport scolaire des élèves pour un montant de 1017 € .

ANNULLATIONS DIVERSES:

Le conseil décide de procéder à des annulations de titres divers:

Annulation du titre 32/129 du rôle d'eau au nom de FOLCHER Max émis par erreur informatique alors qu'il n'avait pas lieu d'être..
Annulation-réduction du titre 44/124 du rôle d'eau au nom de GIRARD Thierry pour un montant de 38.35 € pour erreurs à cause du cumul des m3

par le deuxième compteur.
Annulation du titre 77 pour le paiement de la vidange de la fosse septique de M. et Mme BUISSON pour un montant de 164.82 € .
Annulation de la subvention de 100 € au Moto Club de Florac qui accueille un jeune de la commune licencié.

SUBVENTIONS COLLEGE DE FLORAC:

Le conseil décide d'accorder à l'Association des Parents d'élèves de Florac, la subvention de 20 € demandée par courrier (5 € par enfant de la commune) pour mener à bien les divers projets pédagogiques.

Une subvention de 40 € est également accordée à l'unanimité au profit du Foyer socio-éducatif du collège.

TRANSPORT À LA DEMANDE:

Dorénavant, le transport à la demande pour les personnes de la commune sera assuré par le taxiteur TRANS-CÈZE à contacter aux numéros: 04-66-61-20-79 ou 06-82-56-75-10.
Rappel: la collectivité prend en charge environ les 2/3 de la course.

QUESTIONS DIVERSES:

Une prime de vêtement de 152 € annuels est accordé aux 2 employés communaux.

Malgré de nombreuses relances, le devis pour la rénovation de l'école de la Vialasse n'est toujours pas arrivé.

Il faudra faire des barrières à Masméjean pour les poubelles. ■

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
21 Janvier 2005

Absences excusées:
Mesdames BUISSON, SANCHEZ et CROS.

Le compte-rendu du conseil du 19 novembre 2004 est adopté avec une modification concernant le paragraphe « Transport à la demande » : Le transport à la demande est réservé aux habitants permanents se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer occasionnellement ou pas, par leur propres moyens.

INDEMNITE DE CONSEIL 2004:

Attribué à Mme MICOLI au taux de 100 % et à M.DUFETEL pour un montant de 30.49 € .

TAXE DE SEJOUR:

Le conseil décide d'instaurer la taxe de séjour avec les tarifs rectifiés par rapport à la délibération en date du 17 septembre 2004 dans laquelle des erreurs ont été relevé par la Sous Préfecture :

- camping et aire de camping : 0.20 € la nuitée
- meublés non classés, meublés 1 étoile ou 1 épis : 0.30 €
- hôtel 2 étoiles, meublés 2 étoiles ou 2 épis : 0.35 €
- meublés, chambres d'hôtes 3 étoiles ou 3 épis : 0.50 €

La période de perception est fixée du 15 juin au 12 septembre inclus, la période de versement, entre le 1er et le 31 octobre.

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
21 Janvier 2005
(suite)

●●● SUBVENTIONS INONDATIONS:

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour confirmer le montant total des dégâts provoqués par les intempéries de décembre 2003 à la somme de 27 615.44 € .

ECOLE DE LA VIALASSE:

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, les dernières propositions concernant l'aménagement de l'ancienne école de la Vialasse en maison de berger pour le groupement pastoral de la Vialasse.

TARIF EAU 2005:

Le tarif de l'eau 2004 est reconduit pour l'année 2005 sans augmentation.

CREATION SIVU DE L'A.E.P. du HAUT TARN: Madame le Maire informe le conseil qu'il convient de procéder à la création d'un SIVU avec la commune du Pont de Montvert appelé "SIVU de l'A.E.P. du Haut Tam" et qui a pour objet la gestion de la ressource en eau à partir du captage de Caguefer.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité 2 délégués titulaires sont désignés : Mme DUBOIS et M.CROS et 1 délégué suppléant est également désigné: M.METGE.

HEURE TRACTEUR Ch. DUBOIS:

Le débroussaillage effectué par Christophe DUBOIS avec son propre véhicule sera facturé à la commune au prix de 32 € H.T.

DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES:

Le conseil procède au vote pour l'élection des délégués à la communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère ». Membres se présentant: Mme DUBOIS, M. METGE, M. VELAY et M. VANDERSTEEN; M. VANDERSTEEN souhaiterait être délégué mais accepte de se présenter en qualité de président de l'A.D.C. Les membres présents approuvent cette décision et désignent à l'unanimité les délégués ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES:

Le problème de l'isolation phonique de la salle de la Mairie est évoqué. Les réunions du conseil municipal et de la communauté de communes dont le siège est à St Maurice de Ventalon ne peuvent être déplacées mais les autres associations sont invitées à rechercher un autre lieu de réunion particulièrement lorsque ces réunions se prolongent après l'heure habituelle du repas du soir. Le conseil recherche tout de même un moyen d'isolation facile à mettre en œuvre, à moindre coût, conscient de la gêne que provoquent les réunions tardives pour les locataires de l'appartement situé au-dessus de la salle de la réunion. ■

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal du
08 Novembre 2004
à 18 heures

Présents:

M. PASSEBOIS E. , Maire
M. LIEBER J-CI., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint
Mmes SALMERON F., VIDAL L.
Absent excusé: M. MAURIN T.
Absents: Mmes COLOMBAT S, GOURDON V.
M. JALAT F.
Secrétaire de séance : Jean-Claude LIEBER

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 04/10/04.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

■ Impayés.

Certains loyers sont impayés. Il est décidé à l'unanimité, qu'à compter du 1er janvier 2005, les contrats de location seront revus et comporteront un article imposant le prélèvement automatique mensuel ou trimestriel (selon le bail initial) sur le compte du locataire.

■ Les AEP.

J-CI. LIEBER informe les membres du Conseil sur l'évolution de ce dossier. L'étude progresse sur les sources du Cheylen:
a) Un cadastrage des parcelles communales a été effectué par le géomètre.
b) Un rapport de M. S A N T A M A R I A , hydrogéologue (suite à la sa visite du 22/10/04 en

compagnie de MM. MERCIER et ROUVIERE), fixe les prescriptions générales pour le captage des sources du Cheylen. Un chiffrage précis du coût total des opérations doit nous être communiqué prochainement par l'entreprise ROUVIERE afin que nous nous déterminions sur les travaux à retenir.

c) Nous avons l'information du Conseil Général pour un subventionnement à hauteur de 40%. Nous attendons l'aide de l'Agence de Bassin Adour-Garonne.

d) J-CI LIEBER lit deux lettres de M. Alain VEILLARD. Ce dernier propose une convention avec la commune concernant un droit d'eau sur la source principale du Cheylen.

Dans la mesure où le procès en appel lancé par M. VEILLARD est actuellement en délibéré, le Conseil décide d'attendre les attendus du jugement pour se prononcer sur les termes d'un accord. En tout état de cause, M. PASSEBOIS fait remarquer que la commune ne peut distribuer gratuitement de l'eau à quiconque (depuis la loi sur l'eau de 1995). D'ailleurs les délibérations prises en ce sens depuis cette date ont été refusées par la préfecture et modifiées.

E. PASSEBOIS signale, par ailleurs, que l'acte notarié de cession de l'emprise du bassin du Viala et du droit de passage de la canalisation (cédés gratuitement par M. et Mme BRUGUÈS à la collectivité) n'est toujours pas enregistré par le notaire.

■ Communauté de Communes.

Un projet de statuts de la future Communauté de Communes avait été transmis auparavant à tous les conseillers.

Après en avoir débattu, le Conseil à l'unanimité

- approuve la création de la Communauté de Communes "Des Cévennes au Mont-Lozère" regroupant les communes de Saint Frézal de Ventalon, Saint Andéol de Clerguemort, Saint Maurice de Ventalon, Le Pont de Montvert, Fraissinet de Lozère.

- approuve les statuts de la Communauté de Communes "Des Cévennes au Mont-Lozère" qui seront annexés à la délibération.

- fixe le nombre de sièges au sein du conseil communautaire à 3 délégués par commune.

Suit un débat sur la taxe de séjour et sur le souhait émis par le Conseil qu'elle permette un développement des infrastructures liées au tourisme (notamment entretien, balisage et cartographie des sentiers) afin d'offrir aux touristes et usagers un service correspondant à leurs cotisations. Par ailleurs, à la suite d'une discussion il est dit qu'une fédération des différents offices de tourisme locaux serait sans doute utile, avec Florac en particulier, apprécié pour son efficacité envers les prestataires touristiques de la commune.

■ Vente de terrains.

Suite à plusieurs demandes parvenues en mairie, le Conseil décide, à l'unanimité, d'envisager la

mise en vente, au prix du marché, des parcelles constructibles - et uniquement celles-ci - appartenant à la commune. Le prix de vente au M2 sera fixé après consultation des différents organismes chargés des transactions immobilières.

■ Cérémonie du 11 Novembre.

Elle aura lieu à 10h30 devant le monument aux Morts de la mairie.

■ Date du prochain Conseil Municipal.

Il est fixé au vendredi 10 Décembre à 20h30.

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Étienne PASSEBOIS intervient sur 2 points:

- Il fait part aux conseillers d'une "lettre ouverte" adressée aux élus du Canton pour dénoncer la désinformation que constitue une pétition qui a circulé pour s'opposer à un soi disant "centre de délinquants". Il s'agissait en fait d'un accueil ponctuel de personnes en difficultés dans un centre équestre, lequel devait se créer sur une propriété agricole mise en vente à Saint Maurice de Ventalon. Les différents signataires demandent la tenue rapide d'une réunion publique cantonale afin de rétablir la vérité et de débattre de ce projet.

- Dans le cadre des transports scolaires, il signale que l'extension de circuit pour l'enfant transporté du Salson à l'école des Abrits n'est prise en charge qu'à 50% par le Conseil Général qui applique la règle des "trois 3" (minimum 3

ans, 3 enfants par transport et 3 km). Le coût pour la commune est de 978,20 €.

● Jacques HUGON revient d'une réunion du "Gal Espace Cévennes" et nous livre les dernières informations sur ce sujet: Le GAL est un organisme qui aide au financement des actions favorisant l'installation de nouvelles populations sur son territoire.

Plusieurs secteurs ont été retenus et subventionnés:

- La création et le fonctionnement des relais (ex: Comité de Bassin d'Emploi de Florac).

- L'information et la sensibilisation des acteurs locaux (ex: pierre sèche).

- La communication externe et les outils de promotion (site internet, photothèque).

- La formation professionnelle des acteurs locaux.

- L'aide aux initiatives en faveur de l'emploi (ex: Bois 2 Mains).

- L'aide aux projets en faveur du développement de la vie locale.

La séance est levée à 21h.

■

●●●●●●●●●●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
10 Décembre 2004
à 20h30

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint
Mmes SALMERON F., VIDAL L.

Absents excusés:

Mme COLOMBAT S.,
procuration à Mme

SALMERON F.
M. MAURIN T.,
procuration à M.
PASSEBOIS E.

Absents: Mme GOURDON V. et M. JALAT F.

Secrétaire de séance :
Fabienne SALMERON.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 08/11/04.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

■ Communauté de communes.

Elle se met en place et devrait voir le jour le 1er Janvier 2005.

● Financement:

Afin de financer les actions et le fonctionnement de cette structure il sera nécessaire de diminuer notre prélèvement sur les 4 taxes et ce, de manière à n'augmenter que raisonnablement les impôts locaux. Il faut préciser que les charges des compétences transférées ne seront plus supportées par notre collectivité, d'où la possibilité de réduire notre part de prélèvement. A terme une uniformisation de ces taxes sur les 5 communes concernées sera nécessaire.

● Taxe de séjour:

Cette taxe sera mise en place pour les 5 communes de la communauté. Une réflexion est nécessaire de manière à uniformiser les tarifs sur ces communes. Le Conseil réaffirme son souhait de voir, en échange de ce p r é l è v e m e n t supplémentaire (à la charge des touristes fréquentant les différentes structures d'accueil), des réalisations quant aux infrastructures touristiques (sentiers notamment).●●●

déclaration présente aujourd'hui moins d'urgence du fait que la transaction soit finalement en passe d'aboutir, selon une information de la SAFER.

- Une lampe municipale ne fonctionne plus à l'entrée du hameau de Cessenades.

La séance est levée à 22h45.

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du 10 Janvier 2005 à 18 heures

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J.-Cl., 1er Adjoint

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes SALMERON F., VIDAL L., COLOMBAT S
Absent excusé:

M. MAURIN T.

Absents:

Mme GOURDON V.

M. JALAT F.

Secrétaire de séance :
Maryse BRUGUÈS.

ORDRE DU JOUR :

■ **Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 10/12/04.**

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

■ **Les AEP et les contentieux.**

C'est Jean-Claude LIEBER qui commente ce dossier.

● Procès en appel.

M. Alain VEILLARD, qui intentait un procès en appel contre notre commune concernant les sources du Cheylen, a été

débouté.

● Nous venons d'obtenir l'arrêté attributif de la subvention de l'Agence de l'eau Adour Garonne (40%). Si par ailleurs le Conseil Général nous accorde une aide de 50%, il restera 10% à la charge de la commune qu'il faudra couvrir par un emprunt. L'ensemble du conseil autorise M. le Maire à recourir à cet emprunt.

● M. le Maire signale que l'acte officialisant les servitudes de passage et d'implantation du réservoir de l'AEP du Viala n'est toujours pas établi par le notaire. En conséquence il demande au Conseil l'autorisation de dessaisir le notaire de cette affaire et de la confier à une autre étude. Accord de l'ensemble du Conseil si l'acte ne nous est pas parvenu fin janvier.

■ **Vente du terrain "Barral".**

● Les cadastrages de la propriété et de la voie communale sont en cours de réalisation

● Le prix de vente est fixé, à l'unanimité, à 35000 € pour l'ensemble du terrain après cadastrage. Les services de l'Équipement affirment, par ailleurs, qu'il y a possibilité d'édifier deux maisons sur cette parcelle. M. le Maire est chargé par le Conseil de communiquer ces données à M. Didier CALISTRI qui s'était porté acquéreur de ce terrain.

■ **Projet de garage communal.**

M. le Maire rappelle les besoins en matière de garage communal. Celui de la Maison Communale est trop petit et un abri sera nécessaire si nous

achetons un nouveau véhicule et du matériel de déneigement. L'ASA-DFCI, qui occupe en partie le garage actuel, aurait également besoin de plus d'espace. Le terrain de Pénens semble bien adapté pour recevoir ce nouvel équipement.

Reste à savoir qui prend en charge la construction: la commune ou l'ASA-DFCI?

La solution la meilleure serait que la commune construise le nouveau garage, qui serait destiné au matériel communal et qu'elle loue celui de la Maison Communale à l'ASA-DFCI, le prix du loyer pouvant correspondre aux annuités d'un éventuel emprunt destiné à financer cette réalisation.

Pour l'heure il est décidé, à l'unanimité, de préparer l'étude technique de cette construction en vue d'un dépôt de permis de construire.

■ **Office cantonal du tourisme.**

Une série de réunions de cet organisme sur différents thèmes liés au tourisme est prévue. Un dossier d'information est remis à chaque conseiller.

■ **Intercommunalité.**

La communauté de communes "Des Cévennes au Mont-Lozère" est créée. Une copie de l'arrêté de création avec effet au 31 Décembre 2004 est remis à chacun des conseillers.

Le Maire précise qu'il est nécessaire de confirmer l'élection des représentants de notre commune à la nouvelle communauté. Etienne PASSEBOIS, Jean-Claude LIEBER et Jacques HUGON sont élus à

l'unanimité.

La première réunion aura lieu le 19 Janvier à 17h30 à la mairie de Saint Maurice de Ventalon.

■ **Interventions des membres du Conseil Municipal.**

● Étienne PASSEBOIS informe le Conseil du montant des impayés (loyers, cantine scolaire, eau) qui s'élève à 6000 €. La trésorerie de la commune s'en trouve amputée d'autant et certaines factures ne peuvent ainsi être honorées...

● Jacques HUGON signale qu'un gros châtaignier est tombé sur la route du Chambonnet et barre celle-ci. M. le Maire l'informe que cet arbre a été délogé depuis mercredi dernier par l'équipe des "Contrats Verts", la commune étant tenue de laisser la voie libre.

● Fabienne SALMERON intervient sur plusieurs points:

- Le mûrier platane de la salle communale sera-t-il taillé? M. le Maire confirme qu'une entreprise a été contactée et qu'elle doit intervenir prochainement.

- Mme Janny SOUSTELLE propose que la mairie fasse ouvrir un compte à la perception afin que les administrés puissent plus facilement verser des dons pour venir en aide aux sinistrés de l'Asie du Sud. L'ensemble du Conseil considère qu'il y a suffisamment d'organismes caritatifs et d'O.N.G. dont on peut aisément se procurer les coordonnées et auxquels chacun est libre de participer à sa convenance.

●●●●●●●●●●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
10 Janvier 2005
à 18 heures (suite)

●●●
- M. Philippe JULLIEN signale que la municipalité peut se procurer gratuitement auprès du Conseil Général, un CD.ROM contenant des cartes de l'I.G.N. et des images aériennes de la commune. M. le Maire se charge d'entrer en contact avec les services du Département pour de plus amples renseignements.
La séance est levée à 20h.

●●●●●●●●●●
Saint Frézal
●●●●●●●●●●
Mariage de Sylvie et Yves

Tout d'abord le correspondant présente ses excuses aux nouveaux époux: une difficulté de transmission n'a pas permis d'avoir à temps, tous les éléments de son petit mot.

Donc c'est le mercredi 10 novembre en fin de matinée qu'Yves Maccagno chargé de mission au Parc National des Cévennes et Sylvie Besnard, employée au ministère de la défense ont échangé leurs consentements devant le maire de la commune.

Mariage sobre mais combien amical et chaleureux.

Yves vit à Vimbouches à Saint-Frézal et travaille à Florac, Sylvie



habite et travaille à Paris. Gageons tout de même qu'ils sauront se retrouver, nous ne sommes plus au temps des jardinières à chevaux et avec le TGV même s'il ne passe pas encore à Saint-Frézal, on réduit grandement les distances.

Nous adressons nos vives félicitations aux nouveaux mariés et formons pour eux des vœux de bonheur.

Accident de circulation

Gare aux chaussées glissantes !

Mercredi 19 janvier, le minibus qui assurait le transport scolaire vers le collège du Collet-de-Dèze a dérapé sur la chaussée verglacée et s'est renversé en contrebas.

Tout le monde est sorti par la glace brisée libre et aucun blessé n'est à déplorer.

Comment cela a-t-il pu se passer ? Évidemment il a plu et il a neigé la veille et la nuit a été froide.

La route, en-dessous de Pénens était sèche et on roulait normalement mais le tournant, avant Loubreyrou, était dans

l'ombre et la plaque traîtresse a surpris la conductrice qui n'a pu rien faire. Dans des cas semblables la meilleure volonté, la meilleure compétence sont inopérants !

Évidemment un pareil accident nous inquiète et pose le problème de l'entretien hivernal de nos petites routes communales.

Mais que faire ?

Nos employés communaux, malgré leur meilleure volonté - et ils en ont - ne peuvent pas, avec leur vieille camionnette, saler ou gravillonner tout le parcours de Loubreyrou à Vimbouches, au Salson... 38 km ! Alors nous recommandons à tous la prudence maintenant, plus encore qu'en toute autre saison.

●●●●●●●●●●
Saint Maurice
●●●●●●●●●●
Naissances

Alfred VELAY aime bien écrire dans le VdB. Ses articles sentent le vécu et la nostalgie et sont appréciés par les lecteurs.

Il vient de nous transmettre deux bonnes nouvelles: la naissance, à quelques semaines

d'intervalle, de deux petits enfants.

Le 04 Novembre 2004, naissait à Versailles, Mahé VELAY, frère de Louan et fils de Annaïg et Laurent VELAY. Puis, pour commencer l'année en beauté, c'est Matthias VELAY, frère de Tangy et fils de Dominique et Vincent VELAY qui naissait à Marseille, le 06 Janvier 2005.

Simone et Alfred VELAY ont la chance d'avoir maintenant six petits enfants, en comptant, Emillo et Antonia, les enfants de Vivian et Didier Velay: cinq garçons et une fille qui les comblent de bonheur.

La lignée des VELAY du Massufret se perpétue donc et le nom n'est pas en danger de se perdre, à moins que les descendants d'Alfred décident de profiter des nouvelles dispositions légales concernant le nom de famille que l'on peut donner à ses enfants. Je ne pense pas que ce soit un sujet qui interpelle franchement cette famille !

Quand tout ce petit monde va se retrouver au Massufret pour les vacances, il y aura sûrement de l'animation, mais aussi, n'en doutons pas, des moments de calme: Simone est bonne cuisinière et ses gâteaux se savourent en silence et les histoires d'Alfred, intarissable sur tous les sujets liés à notre région s'écoulent bouche bée !

Par l'intermédiaire du VdB, nous souhaitons aux deux nouveaux nés une vie pleine de bonheur et adressons aux parents et aux grands-parents nos félicitations.

Jean-Paul VELAY